



COMPTES RENDUS MENSUELS

DES SÉANCES DE

# L'ACADÉMIE DES SCIENCES COLONIALES

PAR M. LE SECRÉTAIRE PERPÉTUEL

TOME XI

SÉANCES DES 2 ET 16 MARS 1951



PARIS  
ACADÉMIE DES SCIENCES COLONIALES  
15, RUE LA PÉROUSE, XVI<sup>e</sup>

1951. — III

## SOMMAIRE

---

### ACADÉMIE DES SCIENCES COLONIALES

---

*Séance du 2 mars 1951*

RECEPTION DE M. PAUL DEVINAT

Discours de bienvenue par M. Henri Saurin.....	109
Réponse de M. P. Devinat.....	117
BARQUISSAU (Raphaël). — Bernardin de Saint-Pierre et l'Isle de France.....	127
****. — Bibliographie.....	142
****. — Compte rendu de la séance.....	143
Communication de M. E. Giscard d'Estaing sur l'inau- guration du port d'Abidjan.	

*Séance du 16 mars 1951*

****. — Compte rendu de la séance.....	147
LEHURAU (Léon). — La mort d'un grand Saharien : le général Niéger.....	148

---

ACADÉMIE  
DES  
SCIENCES COLONIALES

---

SÉANCE DU 2 MARS 1951

---

RÉCEPTION DE M. PAUL DEVINAT

Le 2 mars 1951, M. Paul Devinat, Conseiller maître à la Cour des Comptes, ancien Sous-Secrétaire d'Etat, député, élu le 3 mars 1950, a pris séance ; il a été accueilli par M. Henri Saurin, Inspecteur général des Colonies, qui lui a souhaité la bienvenue dans les termes suivants :

Je me félicite d'avoir aujourd'hui, Monsieur, l'agréable charge de vous souhaiter la bienvenue dans notre Compagnie. Double réception, car en votre personne nous accueillons à la fois l'économiste et le Secrétaire d'Etat.

L'Académie des Sciences Coloniales a toujours appelé parmi ses membres des représentants, et non les moindres, du Parlement. Me gardant de les énumérer je tiens cependant à rappeler le souvenir du grand honnête homme que fut, dans le sens classique du mot, Albert Lebrun dont nous venons il y a peu de ressentir douloureusement la perte, et à citer Albert Sarraut qui a rendu tant de services à la cause coloniale et qui aujourd'hui même, encore qu'il ait droit au repos, parcourt l'Indochine, où il fut aimé, pour parachever l'œuvre à laquelle Pau vient de le voir consacrer son expérience et son cœur.

Ces Confrères, l'un Gouverneur Général en Indochine pendant plusieurs années, tous deux Ministres des Colonies, ont été pris de cette passion du colonisateur que l'on refuse

de reconnaître aux Français, je ne sais pourquoi, et qui cependant saisit toujours ceux d'entre eux qui, une fois, se sont penchés sur les grandes espaces, sur les foules humaines, encore en friche à travers le monde.

Ce n'est pas la haute magistrature exercée par Albert Lebrun, ni le nombre record des présidences d'Albert Sarraut qui ont dicté notre choix. Ce sont les services éminents rendus par ces hommes avec persévérance et désintéressement à la cause coloniale.

Il est peut-être opportun d'ouvrir une parenthèse sur cet adjectif : colonial. Certains lui confèrent, d'autorité, un sens péjoratif. Ils abaissent une grande œuvre à la mesure de ses faiblesses, sans pouvoir d'ailleurs préciser celles-ci. Car cette formule, le capitalisme au service du colonialisme, n'a pas de sens réel. Nulle part, plus que dans les Territoires d'Outre-mer, l'effort français n'a été périlleux et désintéressé.

Notre Compagnie ne s'attarde pas aux formules périmées. Il suffit pour s'en rendre compte de parcourir sans parti pris les comptes rendus de ses séances. Elle apprécie notamment toute la valeur de l'idéal que représente l'Union Française, et s'emploie passionnément, dans la mesure de ses moyens, à en faciliter la réalisation. Mais il ne dépend pas d'elle que l'œuvre soit malaisée. Ceux mêmes qui l'ont conçue ne sont-ils pas contraints de reconnaître qu'il y faudra des efforts et du temps ?

Par contre, nous sommes respectueux de l'histoire, et conscients de la nécessité des transitions.

Nous refusons de renier, avec je ne sais quelle perversion, les sacrifices consentis par la France depuis près d'un siècle, en faveur de la civilisation d'une partie du monde, de mésestimer les résultats obtenus en ce court délai qui permettent aujourd'hui de réclamer leur autonomie à des populations qui nous doivent tous leurs acquis et particulièrement leurs élites.

Nous ne pensons pas que certains Français aient le droit de jouer aux pénitents, lorsqu'il s'agit d'une des plus belles pages de leur histoire. Suppression de l'esclavage, victoire sur les épidémies et les famines, organisation dans l'ordre et la liberté, élévation progressive du niveau de vie des autochtones, demain leur émancipation. Qui peut dire mieux ?

Devrions-nous donc soumettre notre politique civilisatrice

aux leçons de l'Afghanistan, de l'Equateur, du Nicaragua, du Vénézuéla, voire des Etats-Unis d'Amérique ou des Républiques soviétiques ?

Nous n'avons de pairs, en la matière, qu'en Europe occidentale : l'Angleterre, la Hollande, la Belgique.

On reproche au colonialisme ses abus. On ne les démontre pas. Ils seraient bien faibles devant ses mérites.

Dans un milieu comme le nôtre, où la pensée échappe à l'emprise des intérêts et des partis, c'est un devoir de maintenir ce grand mot colonial, qui n'a pas de synonyme, mais qui évoque une épopée dont le sens profondément humain mérite notre fierté.

Et j'en reviens, m'excusant de cette diversion, à mon sujet qui était de supposer que dans ses cooptations l'Académie donne le pas aux qualités de l'homme sur celles du politique, sans mettre d'ailleurs en doute l'importance du rôle que ce dernier peut avoir à jouer dans la vie de notre pays.

Le bouleversement du monde impose à l'homme politique du temps présent d'immenses responsabilités. Il peut faire du mal, il peut ne rien faire, il fait souvent beaucoup de bien. Mais il faut admettre que les événements, les circonstances, ont de grands effets sur son comportement. On ne peut tabler avec une totale sécurité sur les espoirs qu'il a donnés quelque jour. Beaucoup et des plus grands, ont dû abandonner la tribune, pour les raisons les plus diverses, et regagner leurs pénates, avec la satisfaction pour les meilleurs de reprendre leur travail interrompu. En réalité, seul l'homme privé peut aspirer au titre de perpétuel. Ce n'est pas le violon d'Ingres qui nous charme, mais ses peintures.

Et c'est pourquoi, Monsieur, j'aurai plaisir à rappeler ici les diverses raisons qui vous ont fait accueillir parmi nous à l'unanimité.

Vous êtes né à Mâcon le 2 janvier 1890. C'est un bon départ. Les Bourguignons constituent un des meilleurs éléments de notre race, et, au long de l'histoire ils ont toujours fourni des princes fastueux, de rudes soldats, mais aussi des hommes cultivés.

Peut-on prononcer le mot de Macon sans reconnaître en passant l'heureuse influence des Pouilly et des Moulins à Vent sur les hommes qui assurent la pérennité de ces grands

crus et s'imprègnent dès leur jeune âge de leur vertu, et ne doit-on s'associer au geste de ce colonel de cavalerie, qui devint célèbre sous le nom de Général Marquis de Gallifet, et qui lorsqu'il passait devant ces fameux vignobles les faisait saluer du sabre par ses hommes? Epoque heureuse où l'on ne craignait pas de vénérer encore les vrais dieux.

Fils d'éducateur, d'un des hommes qui ont été les fondateurs de l'école laïque autour de Fernand Buisson et de Félix Pécaud, vous êtes né dans un milieu imprégné d'un haut sentiment du devoir, de dévouement à l'intérêt général et de sens national.

Arrêté dans vos études au moment où vous vous présentiez à l'Ecole Normale supérieure par une grave maladie, vous avez passé la licence de langues et littérature classique et vous êtes tourné vers l'agrégation d'histoire, dans le dessein de faire surtout de l'histoire ancienne.

Après la guerre, vous avez complété votre agrégation par une thèse sur l'histoire contemporaine. Ayant choisi comme sujet les origines du « Labour Party » vous étiez conduit vers une chaire à l'Institut Français de Londres. C'est là qu'en 1920, vous fîtes connaissance d'Albert Thomas, par l'entremise de votre oncle Paul Cambon. Albert Thomas sitôt qu'il vous eut apprécié insista pour vous emmener avec lui à Genève, et finalement vous introduisit au Bureau International du Travail.

Chargé des relations avec les organisations syndicales et patronales, vous vous êtes intéressé à tous les problèmes industriels et en particulier à l'essentiel, celui du prix de revient.

Albert Thomas vous envoya aux Etats-Unis étudier pendant une année, les méthodes d'organisation du travail. A votre retour la direction de l'Institut international d'organisation scientifique du Travail, créée conjointement par le Bureau International du Travail et par une fondation américaine, vous fut confiée.

C'est de cette époque que date l'enquête faite par vous au nom du Bureau International du Travail, sur les usines Bata.

En 1929, vous décidiez de rentrer en France. André-François Poncet vous appela à collaborer avec lui au Secrétariat d'Etat de l'Economie Nationale, à la Présidence du Conseil.

Nommé Conseiller Technique pour les questions économiques internationales, vous avez gardé ces fonctions pendant cinq années. En cette qualité, vous avez été désigné comme Expert dans de nombreuses conférences ou comités économiques internationaux. Travaillant en étroite collaboration avec Daniel Serruys et Paul Elbel, tous deux Directeurs des Accords Economiques au Ministère du Commerce. Ces deux hommes avaient une formation intellectuelle analogue à la vôtre. Tous deux, dont l'un Daniel Serruys fut notre confrère écouté, eurent une grande influence sur vous.

En 1935, nommé Inspecteur Général de l'Enseignement technique, vous avez quitté la Présidence du Conseil. Mais M. Laurent Eynac vous demanda tout aussitôt de prendre la direction de son cabinet au Ministère des Travaux Publics.

En 1937, M. Queuille vous confia le même poste. C'est en cette qualité que vous avez pris une part active à la création de la S. N. C. F. dont vous fûtes nommé Administrateur.

M. Queuille vous emmena avec lui au Ministère de l'Agriculture.

Enfin, M. Mandel fit appel à vous en qualité de Directeur des Affaires Economiques au Ministère des Colonies, en 1938. Vous deviez y rester jusqu'en 1941.

L'unité de votre carrière est faite, comme celle de Serruys ou d'Elbel, par l'attrait des problèmes économiques sur un esprit préparé par sa culture aux grands travaux d'analyse et de synthèse.

Le B. I. T., la Présidence du Conseil, la direction technique de cabinets économiques, vous avaient conféré une expérience précieuse que vous avez utilisée au mieux des colonies pendant la période critique qui a précédé la deuxième guerre mondiale et pendant ses débuts.

Vos connaissances administratives, vos relations avec les milieux extérieurs, votre pratique des problèmes industriels qui vous ont rapproché des réalités économiques, ont fait de vous un réaliste, plus préoccupé de résoudre pratiquement des problèmes difficiles que de servir des théories préconçues.

Le meilleur moment de votre carrière fut pour vous celui où vous fûtes appelé par le directeur de l'Enseignement

Technique, M. Luc, à enseigner l'économie politique à l'École Normale Supérieure d'Enseignement Technique.

Votre enseignement fait, à l'américaine, du rapprochement de cas d'espèce, a toujours été présenté plutôt comme la solution de problèmes concrets que comme une discipline étroite.

Votre premier soin en 1938-1939 fut de réorganiser la Direction économique du Ministère des Colonies de façon cohérente, par un regroupement du service et une réorganisation, autour de lui, des diverses techniques qui s'y rattachent. Le plan que vous aviez trouvé prêt à être appliqué conduisait à l'étouffement de toute activité.

Vous avez mis en lumière les avantages d'une politique de « qualité » des produits d'outre-mer et assuré la mise en œuvre de cette politique à la suite de la politique de « soutien » qui l'avait précédée logiquement et opportunément.

En raison de votre connaissance particulière des problèmes du bois, acquise au Consortium des chemins de fer français, vous avez pu donner à ce produit du Gabon la place importante qui lui revient sur les marchés étrangers.

Puis la guerre est venue.

En assurant une liaison étroite avec nos voisins britanniques, vous avez assoupli rapidement une réglementation restrictive de nos échanges avec nos possessions lointaines et rétabli compte tenu des circonstances le maximum de liberté dans ce domaine.

Au lendemain des événements de juin 1940, vous avez été l'artisan patient et habile de la loi du 13 août 1940 relative à l'ouverture d'avances pour la couverture des achats de marchandises coloniales, et de la loi du 20 août accordant la garantie des colonies et la garantie de l'Etat à des prêts sur stocks de produits en souffrance, lois qui ont permis à nombre d'entreprises commerciales de subsister et de franchir des caps difficiles.

Enfin toujours à la même époque, vous avez été l'instigateur du Fonds de solidarité destiné à fournir les ressources nécessaires au soutien de la production agricole industrielle et minière, fonds qui devait, beaucoup plus tard, être pris en charge par le F. I. D. E. S. par application de l'article 6 de la Loi du 30 avril 1946.

Mais les événements marchent. Eloigné d'abord, par le Secrétaire d'Etat aux Colonies, de vos fonctions de Directeur des Affaires Economiques, puis muté dans celles, plus modestes, de conseiller technique des Groupements professionnels, vous avez été contraint de quitter en 1941, la rue Oudinot pour être investi du titre de Conseiller maître à la Cour des Comptes et vous y êtes demeuré jusqu'en 1945.

Au cours de votre carrière vous avez toujours fait preuve de réflexion, de désintéressement, et particulièrement d'une indépendance de pensée et d'un libéralisme, que vous devez aux leçons de votre enfance.

Je ne parle pas ainsi par ouï dire, car je vous ai vu à l'œuvre en une période difficile, au Ministère des Colonies, vers les années 1939, alors que vous aviez une lourde et dangereuse tâche. Et depuis lors j'ai pu d'autre part apprécier votre fidélité aux services rendus en vous entendant parler de mon jeune camarade de l'inspection Monguillot qui fut pour vous un collaborateur de grande classe. Sans ces qualités humaines dont vous avez constamment témoigné, l'intelligence et le talent risquent fort de perdre leur efficacité. Je laisse le plaisir à ceux de nos confrères qui ne vous connaissent pas encore, d'apprécier l'agrément de votre compagnie, fait de courtoisie et de compréhension.

J'ai désiré présenter l'homme privé que nous recevons parmi nous pour ses qualités morales et pour les services qu'il a rendus à la cause coloniale. Nous sommes garantis par son passé qu'il persévéra dans son effort. Il sera secondé par l'homme public.

Celui-ci est plus jeune — encore — né en 1946, en qualité de député de Saône-et-Loire, contrairement au vieil adage, car un député n'est-il pas un peu un prophète ? Il n'est pas donné à tous d'être l'élu des concitoyens de sa petite patrie ; il y faut des mérites en profondeur.

Vos interventions à propos des événements d'Indochine ont fondé votre réputation à l'Assemblée Nationale. Vous avez été nommé Vice-Président de la Commission des Territoires d'Outre-Mer et Membre de la Commission des Affaires Etrangères. Hommage à la compétence que nous ne saurions trop louer.

Vos qualités privées, vos connaissances vous ont conduit

au Secrétariat d'Etat à la Présidence du Conseil en 1948, à l'Education Nationale en 1950.

Vous êtes vice-président du parti radical.

Nous attendons la suite. Une grande carrière politique vous est assurée par votre formation, par vos heureux débuts. Nous applaudirons un succès qui, nous en sommes certains, sera de bon aloi.

Nous comptons sur votre concours dans nos travaux auxquels nous n'entendons pas conserver constamment un caractère purement académique.

Les conditions de son recrutement assurent à notre Compagnie les compétences les plus certaines et les plus variées. Ses buts sont garantis de son absolu désintéressement. Ce ne sont pas là des qualités qui se rencontrent très communément. Au cours des grands bouleversements qui caractérisent notre époque nous avons considéré comme un devoir de les mettre au service de la cause coloniale, devenue celle de l'Union française. Nous avons eu parfois la prétention d'entr'ouvrir les portes du domaine institutionnel, sans perdre de vue la prééminence que doit conserver la science pure, et nous pensons défendre ainsi ces nécessités de transition que la passion du progrès immédiat pourrait parfois perdre de vue. Votre contact permanent avec les réalités du jour, l'esprit libéral dont vous avez donné des témoignages, vous permettront d'être parmi nous un conseiller écouté. Le grand problème est de donner la vie à cette Union Française qui est encore un idéal, et qui doit permettre de réaliser dans la liberté totale des programmes économiques et sociaux qui paraissent naguère dans le passé exiger une part d'autorité. Libération, évolution, sauvegarde des intérêts économiques et spirituels de toutes les minorités, y compris celle de la France, sont des buts élevés dont aucun ne doit être sacrifié, mais dont la conciliation exige, outre l'enthousiasme, une prudence avertie qui n'a pas toujours été observée dans les jours passés.

Si occupé que vous soyez, je souhaite donc que vous suiviez dans votre comportement à l'égard de l'A. S. C. l'exemple des deux confrères dont j'ai déjà cité les noms : Albert Lebrun, Albert Sarraut.

Ils ont toujours participé à nos travaux avec assiduité. Ils y trouvaient intérêt, mais sans doute aussi pensaient-ils au

milieu de nous, faire utilement oraison, selon la formule de Renan, et s'évader ainsi des tumultes partisans, parfois décevants.

Et maintenant j'ai fini. Retenez de cette présentation, que je sais très imparfaite, l'expression d'une sincère sympathie. Retenez-en surtout que vous êtes le bienvenu parmi nous et que vous aurez désormais votre part de responsabilité dans notre activité.

En remerciement, M. Paul Devinat a prononcé le discours suivant :

MONSIEUR LE PRÉSIDENT, MESSIEURS,

Lorsque vous m'avez fait l'honneur de m'appeler à siéger parmi vous, vous m'avez à la fois imposé une obligation et rendu un service.

J'ai dû faire oraison, et méditer sur les motifs qui m'avaient valu votre amicale proposition.

Cet exercice m'a incité à la modestie — et il n'en est pas de plus recommandable aux hommes politiques —. Mes titres sont bien minces et j'ai peur d'avoir mis au service de la cause que vous défendez, plus de bonne volonté que de compétence et d'efficacité.

Ce n'est qu'en passant, et au tard de ma vie, que j'ai été amené à consacrer à nos territoires d'outre-mer une activité que les circonstances n'ont guère favorisée.

Si je puis espérer concourir à vos travaux, c'est sans doute en vertu d'une longue pratique de la chose publique, et d'un dévouement constant à l'intérêt général. Mais ce ne sont là, je le crains, que ce que l'on appelait, dans mes années d'études, des prix de consolation.

Ma vocation coloniale date pourtant de loin. Il n'est pas de culture générale qui ne l'éveille. L'histoire m'attirait, et j'ai voulu de bonne heure en faire mon métier. J'aimais l'histoire ancienne. Avec mes maîtres Ferrero, Glotz ou Bury, que je relis encore avec tant de plaisir, j'ai recherché dans Hérodote et dans Thucydide les textes qui m'ont éclairé sur le développement des migrations, et sur l'institution des « clérouquies ». J'ai revécu avec eux les exodes des exilés politiques des cités hellènes, qui déjà fuyaient la tyrannie, et s'en allaient fonder une patrie nouvelle sur les côtes

d'Asie Mineure, d'Épire ou d'Italie, en emportant leurs dieux, leurs espoirs, leurs querelles et leurs rancunes.

L'histoire de la Grèce antique est une histoire coloniale. L'Iliade en est la préface. Athènes en est l'héroïne. C'est par le drame de Corcyre que débute la guerre du Péloponèse. Et que serait devenu l'empire d'Alexandre, quel autre souvenir aurait-il laissé que celui d'une fulgurante, mais fugitive conquête, sans l'installation des colons grecs sur les routes de l'Inde et de l'Iran ?

Avec Rome, nouvelles méthodes, et combien efficaces. Ce ne sont plus des poignées de citoyens, artisans ou commerçants, qui s'en vont chercher fortune. A la colonisation des comptoirs succèdent l'installation des camps de légionnaires et la construction de routes stratégiques. Un dessein d'installation permanente, à la fois militaire et politique, fixe dans les provinces nouvelles les soldats de Rome, ou octroie le droit de cité aux indigènes les plus évolués.

Ces deux méthodes classiques de colonisation, la trafiquante et l'assimilatrice, appliquées tour à tour, ont laissé des traces profondes. C'est au brassage ininterrompu de populations d'origine, de langue et de religion différentes qu'est due, à travers mille vicissitudes politiques, l'unité étonnante du monde antique. La colonisation en a été à la fois le ferment et le ciment, jusqu'au jour où cette unité s'est trouvée déchirée par les invasions barbares et par l'écroulement des institutions impériales.

La flamme ne s'est pas éteinte d'un coup. La vieille Méditerranée a retrouvé une jeunesse nouvelle au temps des Croisades, des colonies franques de Syrie et des Echelles du Levant.

Mais c'est ailleurs, sur les 7 océans, chers au cœur des Britanniques, que l'activité coloniale s'est ranimée au bénéfice des jeunes nations d'Europe, dont l'Atlantique baignait le rivage.

Cette épopée nouvelle, où la France a joué un si grand rôle, je n'en parlerai que pour rapporter comment j'en ai découvert quelques lointaines conséquences.

Au Canada, j'appris comment un Etat avait pu se constituer, grandir et prendre conscience de lui-même au sortir de guerres qui avaient opposé, derrière leurs métropoles, des hommes de nations, de langues et de religions diffé-

rentes. Renouvellement du miracle helvétique, au sortir d'une rivalité coloniale.

Aux Etats-Unis, je fus frappé du complexe surprenant d'infériorité que je découvris derrière ce qu'on appelle l'anticolonialisme américain, comme si l'on y était tenu, pour justifier à deux siècles bientôt de distance, la révolte contre le Roi George, de refuser à quelque pays que ce soit, une tutelle sur un territoire d'outre-mer.

Cette croisade idéologique passionne encore aujourd'hui l'opinion, jusqu'à gêner les décisions du Département d'Etat. Elle m'avait d'autant plus surpris qu'elle faisait excellent ménage avec un interventionnisme économique nullement dissimulé, comme si l'apparence de la souveraineté avait, aux yeux des Américains plus d'importance que sa réalité.

Ce ne fut pas mon seul étonnement. A New-York, je ne m'étais guère aperçu de la séparation maintenue entre les races. A Chicago, j'en eus la révélation, un certain soir où, après une journée harassante, je décidai de me reposer en allant au spectacle. J'entrai au hasard dans une salle plongée dans l'obscurité. Une troupe noire tenait la scène. A l'entr'acte, quand se fit la lumière, je m'aperçus que j'étais le seul blanc parmi les spectateurs. L'effet, je l'avoue, fut singulier, de mille paires d'yeux braqués sur moi. Je compris, en un instant, ce qu'on appelle là bas la ségrégation.

A Cuba, comme au Mexique, je pus vérifier quels sentiments de méfiance et de haine peuvent séparer les blancs des métis, et ces derniers des noirs ou des indiens. Tous les drames de la traite et de la conquête espagnole m'apparurent avec les suites lointaines et tragiques qu'ils peuvent encore engendrer.

Plus efficacement que dans les meilleurs livres, je me rendis compte que la colonisation est, de toutes les affaires humaines, l'une des plus émouvantes et des plus compliquées et qu'il n'en faut pas parler à la légère, comme le font beaucoup de nos compatriotes, et comme je crains de le faire aujourd'hui devant vous.

Ce ne furent pas mes seuls apprentissages. J'ai connu également la fierté du colonisateur. Au bord du Congo, à la lisière de Brazzaville, je découvris un jour, en pénétrant par effraction dans une baraque dont les rats avaient fait leur quartier général, et qui s'ouvrait généreusement à la

pluie, le témoignage émouvant de notre installation au cœur de l'Afrique.

De gros cahiers aux reliures épaisses et à demi-dévo-  
rées retraçaient cette histoire, en termes d'intendance. Des  
caporaux et des sergents-chefs y décrivaient leurs opéra-  
tions journalières et donnaient un compte rendu minutieux  
de la progression monotone de leur unité le long du fleuve  
ou de ses affluents. Ils avançaient lentement, le long des  
rives impénétrables, dans les marécages ou dans la forêt.  
Ils relataient sobrement leurs souffrances, les maladies, les  
pertes dues à un climat impitoyable. Ils disaient surtout la  
misère des populations rencontrées. Chacun tenait le re-  
gistre des humbles devoirs accomplis dans le risque quo-  
tidien. Rien au surplus de proprement militaire. Des pala-  
bres pour la louée des porteurs ou des payeurs. Mais pas  
de combats, pas d'actes de violence, pas de réquisitions  
brutales. L'épopée de la conquête pacifique d'un Savorgnan  
de Brazza se déroulait devant mon esprit, grâce à ces ar-  
chives éventrées.

Un beau jour, il m'a été donné de prendre ma part des  
responsabilités coloniales. La direction des Affaires Econo-  
miques au Ministère des Colonies me fut offerte. Je l'ac-  
ceptai. J'ai connu alors les fiertés et les soucis d'un des  
plus beaux emplois que la France puisse réserver à ses  
commis.

Nous étions à la veille d'un conflit militaire, il était temps  
de plier les voiles sous le vent de l'orage qui grondait  
déjà et d'arrimer la cargaison. L'heure n'était pas aux rêve-  
ries, mais aux mesures de sauvegarde. La mobilisation  
économique de l'Empire était à l'ordre du jour, comme  
l'était cette mobilisation militaire à laquelle Georges Man-  
del s'était passionnément attaché.

Le jour de la déclaration de guerre, je trouvai dans mon  
 tiroir le pli cacheté qui devait dicter ma conduite.

Ce fut ce jour-là, sans doute, que je me pris d'une incu-  
rable méfiance pour les plans et pour les planistes. Tout  
était réglé à la perfection, comme un discours de propa-  
gande ou comme un corps de ballet. Chacun avait son rôle.  
Tous les galons étaient employés, même ceux de laine.  
Mais tout était si parfait que rien ne pouvait plus bouger.  
On eût dit ces bijoux de musée que signale l'étiquette  
« défense de toucher ».

La guerre n'est pas, plus que le gouvernement, compatible avec l'immobilisme. Il fallut tout défaire et tout recommencer. Ce fut un tour de force. Je n'aurais jamais pu remettre la barque à flot, sans le concours d'un corps de fonctionnaires, à qui je suis heureux de rendre un hommage public : le contrôle des colonies qui reste l'une des plus dévouées, des plus intègres et des plus compétentes de nos grandes équipes d'administrateurs.

C'est ainsi que j'acquis l'expérience des affaires coloniales. Et si je n'en fis qu'un trop bref usage, j'eus la joie de voir, dans les années qui suivirent, mes collaborateurs poursuivre l'œuvre commencée.

Quelles leçons j'ai tirées de cette activité trop tôt arrêtée ? Vous avez la question sur les lèvres. Je vais tenter d'y répondre.

J'étais libéral ; je le suis demeuré.

Certes, il est tentant, retranché dans son bureau, d'ébaucher des plans, et, comme on le dit crûment dans mon coin de Bourgogne, de faire « suer » les statistiques. Cette sueur-là peut paraître de peu de conséquence. Il n'en est rien. Les erreurs de Cabinet sont plus redoutables que celles que l'on fait sur le tas. Celles-ci s'arrangent toujours au contact des réalités. Les premières engendrent parfois des suites tragiques. La plus grave est de provoquer une fausse sécurité et d'engourdir l'esprit critique. Le conformisme est le péché mignon des planistes. Les plans, qui ont pour objet de stimuler les cerveaux endormis risquent, en définitive, de favoriser la paresse des exécutants.

Leur application doit comporter une perpétuelle mise au point. Que de difficultés imprévisibles : tornades, maladies, crises monétaires, sans parler de cet accident banal : les changements de gouverneurs. Sous le ciel des Tropiques, il faut faire constamment la part de l'inattendu. Il n'est guère de prévisions qui tiennent à l'usage. C'est sur place qu'on y voit clair et qu'il faut décider.

Nous n'étions pas férus de plans à l'époque. Les idées ne faisaient pas plus qu'à présent, défaut. C'étaient plutôt les moyens qui manquaient. Nous réglions l'essentiel : les rapports avec la métropole, les encouragements à la production. Les spécialistes ébauchaient des directives, et laissaient aux fonctionnaires locaux le soin de les appliquer au mieux. Nous jouions notre rôle d'initiateurs ou

d'arbitres. Nous étions attentifs à développer les initiatives. Nous cherchions à arracher quelques millions à la métropole pour construire routes, ports ou chemins de fer. Nous nous disputions à longueur de journée avec les planteurs de café, de cacao, de caoutchouc, avec les exploitants forestiers. La canne à sucre et le rhum hantaient alors nos rêves. Ces sujets de préoccupation, devenus eux aussi citoyens, ont traversé la Seine et tracassent aujourd'hui le Ministre de l'Intérieur, à qui ces soucis faisaient vraiment défaut.

Nous avions la méfiance des formules toutes faites. Nous recherchions l'équilibre. Nous avions le sens du relatif. Nous ne détestions ni l'humour, ni le pittoresque. Un parfum de brousse flottait encore dans les couloirs de la rue Oudinot.

J'allais me laisser à dire que c'était le bon temps.

Je n'en crois heureusement rien. Comme une armée en campagne, chaque époque traîne avec elle ses bagages. La guerre, qui affame les citoyens, nourrit les bureaucrates. C'est loi de société. Mon maître Seignobos avait coutume de faire dater la socialisation de l'Etat moderne de l'institution du service militaire obligatoire. Rien ne la sert mieux, en effet, que la guerre et sa préparation méthodique. Il a fallu planifier l'économie, comme il a fallu établir la conscription. L'expérience nous apprend malheureusement qu'il est plus facile de mobiliser que de démobiliser. Demandez à nos ministres du ravitaillement ! Aux plans de détresse ont succédé les plans d'abondance. Le décor a changé, les bureaux sont restés.

Je n'en veux pas médire. Ils ont de grands mérites. Ils sont redoutables. Au surplus le temps, qui peut tout, les guérit à mesure de leurs illusions. « Ils commencent à bien faire — dirait Paul-Louis Courier — ne les changez pas ! »

Je leur demande simplement de ne pas croire que tout allait au plus mal avant qu'ils ne s'installent, et de ne pas penser que tout aura changé par l'effet de leurs vertus.

Aujourd'hui, comme hier, les mêmes questions se posent : intégrer l'économie coloniale à l'économie métropolitaine ; aligner les prix coloniaux sur les prix mondiaux ; établir des programmes d'investissements pour une mise en valeur que commandent, plus que jamais, des impératifs politiques et sociaux ; tenter de résoudre les difficultés de transport

et celles de main-d'œuvre ; mener de front les dépenses sociales et les dépenses économiques ; combattre l'excès des frais généraux administratifs ; former des cadres locaux.

Les données demeurent. La toile de fond reste identique. Ce qui change, ce ne sont pas tant les hommes, ou le décor, ni même tant qu'on le croit les institutions, c'est plutôt l'angle de la prise de vues ou le foyer de l'objectif.

Les distances se sont rapprochées avec l'usage de l'avion. La métropole s'est prise, pour l'outre-mer, d'une curiosité nouvelle. Il n'est plus de milieux qui n'en soient occupés et ne se montrent disposés à s'en informer sur place.

Les gens de finances ne témoignent plus, pour les rives du Congo, du Niger ou du Tchad, de cet éloignement invincible qu'ils n'avaient pas manifesté pour celles de la Lena ou du Don paisible. Ils se laissent séduire aujourd'hui par la savane et par la forêt dont les richesses ne sont plus à découvrir, et dont l'éloignement lui-même paraît les tenter, pour la sécurité de leurs placements.

A leur exemple, nos administrateurs métropolitains se prennent d'un goût méritoire pour ces terres lointaines. Ce n'est pas tant l'or ou le diamant qui les attire, que d'agréables frais de mission et des chances nouvelles de carrière.

Signes des temps. Des inspecteurs des Finances passent les mers et les déserts. A leur suite, volent, en cohortes serrées, des ingénieurs et des techniciens de toutes confréries. Voilà qui nous paie du dédain d'autrefois, au temps où l'outre-mer était l'apanage des missionnaires, des mélancoliques et des risque-tout.

Il ne faudrait pas toutefois que cet engouement pût tourner au désordre et affaiblir l'autorité si nécessaire de l'Etat.

Depuis des années, des circonstances diverses et fâcheuses ont porté atteinte à cette autorité. Ce n'est pas l'intervention constante et souvent maladroite des départements métropolitains dans les affaires d'outre-mer qui pourrait la restaurer. Avant la guerre, la rue Oudinot péchait volontiers par excès de particularisme. Elle s'isolait dans une dignité un peu chatouilleuse et préférerait vivre chichement plutôt que de compromettre son indépendance. Les temps ont changé. Le Ministre de la France d'Outre-Mer n'est plus à même d'exercer ses pleines responsabilités. Il n'est même plus le premier informé. Chaque jour ses attribu-

tions lui sont disputées. Sous prétexte de coordination, des fonctionnaires de toute obéissance ne réunissent, pour « arrêter en commun » des positions qu'ignore leur ministre respectif, accablé d'autres soucis, et qui limitent les pouvoirs du ministre qualifié. Des chargés de mission s'en vont à chaque départ d'avion, planter, aux frais des budgets locaux, les jalons d'interventions ultérieures, et tisser le fil indéchirable d'augmentations continues d'attributions et de dépenses. Leur présence éphémère complique la tâche des administrateurs et énerve leur autorité.

Que dire des instructions adressées directement aux chefs de territoire, et du contre-seing des textes réglementaires destinés à l'outre-mer ? Est-il vraiment nécessaire que les décrets qui règlent la question des baux commerciaux en Nouvelle-Calédonie fassent l'objet d'un examen prolongé du Ministre de la Reconstruction, et que le Ministre de la Justice bloque, pendant des mois, les textes réglementaires destinés à l'Indochine ?

Jamais la tâche de la rue Oudinot n'a été si difficile. Jamais ses responsabilités n'ont été aussi lourdes. Il n'est cependant rien qui ne paraisse être mise en œuvre pour compliquer cette tâche et affaiblir ces responsabilités. Il n'est de jour que des conflits d'attribution ne soient soulevés à son endroit ; que ce soit par les Affaires Etrangères, par la Défense Nationale, par la Justice, par les Finances ou l'Economie Nationale.

Il n'est pas d'universelle compétence. L'homme n'est pas quoiqu'on dise, interchangeable. Les problèmes d'outre-mer ont leurs données et leurs solutions spécifiques. L'Africain, même le plus évolué, n'est pas un Occidental. J'admire Eboué d'avoir affirmé que le meilleur moyen de nous l'attacher était de respecter ses traditions et non de lui imposer les nôtres. Ce qu'il réclame à juste titre, c'est une administration à lui, à sa mesure, une administration compétente, intègre et juste, qui le connaisse et dont il soit connu, qui réunisse les pouvoirs entre les mains d'un chef qu'il puisse personnellement approcher. La confusion des attributions le rebute et le jette dans le désarroi.

Au moment où s'élèvent tant de difficultés internationales, où nos titres de souveraineté sont mis en cause et nos droits contestés, où jamais l'unité de conception et d'autorité n'a été plus indispensable, il ne faut pas laisser

les services s'emparer de l'Etat et s'en partager les pouvoirs, sans en connaître les responsabilités.

Vous dirai-je, Messieurs, que j'ai ressenti avec douleur cet évanouissement de la puissance publique, au cours de mes derniers voyages outre-mer ?

Vous avouerez-vous que je tremble à la pensée que nous abordons dans des conditions si précaires des débats internationaux dont peut dépendre le destin de notre pays ?

Je me suis permis d'attirer l'attention de mes collègues de l'Assemblée sur le danger d'aller à la bataille avant d'avoir concentré nos forces. Ce n'est pas de la France seulement qu'il s'agit, c'est de toute l'Union Française. En avons-nous bien conscience ?

Dans la confusion actuelle des esprits et des institutions il n'est pas d'organisme coordinateur, il n'est pas d'arbitre qui décide entre l'économie métropolitaine et les économies d'outre-mer. Les régimes sont distincts et les intérêts divergent. Plans et programmes se sont superposés, sans obéir aux mêmes consignes. Les politiques ont changé. Des forces nouvelles ont surgi, parfois opposées. D'autres ont survécu, qui devaient disparaître ou se transformer.

Tout est mouvement, tout est devenir. Il se manifeste dans cet univers qui porte nos espoirs et notre fortune, une vitalité, un élan, qui entretiennent notre foi dans l'avenir. Mais qui dirige, qui ordonne, qui assure les dépenses nécessaires dans les débats engagés ?

J'ai peur des improvisations, des contradictions de la dernière heure, des ignorances et des légèretés. Je souhaite ardemment que mes appréhensions soient vaines et qu'aucun abandon ne soit consenti. Je veux croire qu'un nouveau miracle nous sauvera du désordre vers lequel nous sommes laissés dériver, comme un bateau sans gouvernail, et que la France se présentera dans le combat qu'elle affronte, longuement préparée, dure et sévère, au nom de tous ses enfants, avec le souci de défendre toutes leurs chances présentes et futures.

Je veux penser que nul de ceux qui ont à livrer bataille n'oubliera l'importance de l'enjeu et l'évidence de ses responsabilités. Il est plus difficile — l'histoire l'a prouvé — de maintenir que d'acquérir. Il est souvent plus de risques et des plus lourds, autour du tapis vert que sur le champ de bataille.

Devant de tels périls, vous ne saurez, Messieurs, rester indifférents. Vous avez le droit d'être inquiets et le devoir d'être vigilants. Votre volonté doit peser sur les incertitudes du Gouvernement. Vous devez dans ces circonstances apporter le concours de compétences qui ne se peuvent discuter.

Telles sont, Messieurs, les observations que je vous devais à la suite de l'examen de conscience auquel vous m'avez si obligeamment convié.

Je crains d'avoir trop tendu la corde de mon arc et que mes paroles ne vous paraissent un peu naïves dans leur sévérité.

Il est imprudent pour un homme politique de manquer d'indulgence, alors qu'il est si sûr d'en avoir tant besoin.

Je me hâte donc de vous demander la vôtre, en vous assurant à nouveau de ma profonde gratitude et de mon dévouement sans réserve.

---

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE  
ET L'ISLE DE FRANCE

par M. Raphaël BARQUISSAU

« Je ne saurais vous dépeindre le triste état dans lequel nous sommes arrivés. Imaginez ce grand mât foudroyé ; ce vaisseau avec son pavillon en berne, tirant du canon toutes les minutes ; quelques matelots semblables à des spectres, assis sur le pont ; nos écouteilles ouvertes, d'où s'exhalait une vapeur infecte ; les entreponts pleins de mourants ; les gaillards couverts de malades qu'on exposait au soleil, et qui mouraient en nous parlant »

Le Bernardin de Saint-Pierre qui, d'un navire fatigué par cent jours de voyage, par la tempête, par le scorbut débarque au Port-Louis de l'Isle de France le 14 juillet 1768, n'est pas le vieux philosophe bénisseur et replet, le professeur de morale de l'Ecole Normale, le membre de l'Institut que vénéreront les contemporains de Napoléon et dont des générations attendries se transmettront l'image.

Non : c'est un jeune ingénieur militaire fin, vibrant, inquiet, tel que le montre un portrait de Delpech. De longues boucles blondes ondulent sur ses épaules. Il a cette taille souple, ces yeux bleus mélancoliques, cet air penché qui plaisent aux femmes sensibles. Les plis de sa cravate blanche, le frisson de sa chevelure encadrent un profil grec des narines palpitantes, une bouche fine, un menton bien modelé.

Et cet officier de trente ans pare sa beauté déjà romantique d'un halo d'aventures de guerre et d'amour.

Il a couru l'Europe en armes, la Westphalie, Malte, la Hollande, la Russie, où il a failli devenir l'amant de la grande Catherine, la Pologne où il a failli épouser une princesse, la Saxe, où une grande et honnête dame l'a enlevé et mystérieusement séquestré dans son château, le Brandebourg, où Frédéric II n'a pas su l'attacher à sa personne.

Malgré toute cette beauté, cette intelligence qui pétille dans ses yeux, ce prestige, une fatalité qui s'acharne après lui et que nous devons bénir, qui lui fait chercher partout du service et n'en n'accepter nulle part, et n'être aimé que

de celles qu'il n'aime pas, le fait s'attaquer à la femme la plus inattaquable de l'Isle de France, s'obstiner à sa conquête, en être constamment repoussé, prendre par suite en dégoût la vie coloniale, solliciter son retour, écrire force méchancetés sur les gens de là-bas, mais, par un miracle de refoulement, trouver après vingt ans dans des souvenirs épurés de l'île lointaine le cadre et l'héroïne de son chef-d'œuvre, du chef-d'œuvre exotique de la France, *Paul et Virginie*.

En vain, à Malte, en Russie, à Dresde, en Prusse, il a cherché quelque engagement conforme à ses goûts, à sa mystique, à ses ambitions.

Le revoilà en France, après six ans d'absence, riche d'aventures, mais Gros Jean comme devant. Plus personne au Havre. Grise mine au ministère. Sera-ce de nouveau la misère sur le pavé parisien ?

Heureusement le baron de Breteuil, qui l'apprécie, lui obtient de prendre part à l'expédition du comte de Maudave pour relever à Madagascar les ruines de Fort-Dauphin. Officiellement, son brevet d'ingénieur militaire sera pour l'Isle de France.

Plein d'enthousiasme, il vend tout ce qui lui reste afin d'acheter les livres et les instruments qu'il juge nécessaires à la colonie naissante où il pense pouvoir appliquer enfin ses immenses projets de législateur, dont le bienfait s'étendra certainement à tout le peuple malgaché.

Hélas ! au cours d'un voyage de trois mois et demi, il aura tout le temps de se brouiller avec Maudave et tous les officiers de l'expédition. Ils prétendra plus tard qu'il n'a pas voulu s'associer aux plans esclavagistes de son chef ; mais pour qui a étudié d'un peu près l'entreprise de Maudave, c'est pure calomnie. Il est beaucoup plus vraisemblable que celui-ci a préféré débarquer à l'Isle de France un subalterne inquiet et brouillon, futur vibrion dans le grand œuvre qu'il méditait à Madagascar.

Voilà donc notre chevalier errant déposé à l'escale de Port-Louis, destination d'ailleurs conforme à son brevet.

Sur son séjour dans l'île qu'il devait illustrer, nous avons, à sa charge, des traditions orales et un document écrit : les lettres de Mme Poivre conservées dans ses papiers qui sont au Musée du Havre ; en sa faveur, des documents écrits qui sont de lui, donc sujets à caution, mais aussi,

plus irréelles et plus vraies que tous les documents, les admirables transpositions de *Paul et Virginie*.

On sait déjà suffisamment le caractère inquiet et, tranchons le mot, le mauvais caractère de l'intéressé pour comprendre qu'il se brouilla bien vite avec ses chefs et, avant la fin du séjour, avec presque toute la colonie française de l'île. C'est d'ailleurs une assez jolie réussite d'avoir pu se brouiller avec tout le monde, car l'île était nettement divisée en deux camps, celui du gouverneur et celui de l'intendant Poivre, deuxième personnage de la colonie. Le philosophe Poivre, à qui les colonies françaises doivent l'inesestimable présent de tant de plantes utiles et, par-dessus tout, du muscadier et du giroflier dérobés par ses soins aux colonies hollandaises, était à couteaux tirés avec son chef.

Le nouvel arrivant entretint d'abord d'excellents rapports avec lui : tous deux étaient philosophes ; tous deux aimaient la botanique, dont Poivre fut pour Bernardin l'initiateur technique ; enfin tous deux aimaient Mme Poivre.

A ce foyer, notre chevalier trouvait un réconfort contre les injustices vraies ou imaginaires, dont il se sentit bientôt la victime. Il n'appréciait pas ses fonctions et l'ingénieur-en-chef n'appréciait point son travail. On conte à ce propos que toute son activité professionnelle se limita à construire un four, lequel s'écroula sur le boulanger qui eut l'audace de l'essayer.

Dans un mémoire inédit conservé aux Manuscrits de la Bibliothèque Nationale, il affirme, lui, qu'il mena une vie précaire à l'Isle de France, d'autant qu'il était parti de France avec quinze cents livres de dettes. Il vécut, dit-il, de pain et d'eau jusqu'à ce qu'il les eût acquittées.

Ce qui est certain, c'est qu'il habita une mesure dans la partie la plus pauvre de Port-Louis, qu'il y mena une existence fort retirée, fréquentant peu les salons, ou les *varanques* qui là-bas en tiennent lieu, soit vraiment par manque d'argent, soit déjà par misanthropie, soit par rancune contre une société qui ne lui faisait pas la place qu'il estimait mériter.

L'oasis dans cette vie de solitude et de privations, c'était la maison de l'intendant Poivre, et surtout sa maison de campagne, Montplaisir, à deux lieues de la ville, dans le Quartier des Pamplemousses. Un manuscrit du Havre, da-

tant du début de son séjour colonial, en donne une idée charmante :

C'est le futur Jardin des Pamplemousses, acquis par Poivre du successeur de La Bourdonnais et par lui cédé à la colonie lors de son départ. On en trouvera l'éloge chez le voyageur Meulon qui l'a visité quinze ans plus tard et en fait une des merveilles du monde, rendant hommage aux efforts de Poivre et de son élève et successeur, M. de Céré. Plus de 600 espèces d'arbres et arbustes précieux avaient été acclimatés dans ce jardin, pépinière de tous nos girofliers. Une autre belle description, romantique celle-là, se trouve dans les *Poèmes et Paysages* de Lacaussade, qui y a passé en 1843.

Pour l'heure, Bernardin lui trouve un air de France, de cette France dont il se sent durement exilé :

Première manifestation d'une première nostalgie exactement le contraire de celle qui, un jour, en France, le ramènera par l'imagination dans l'île de Paul et Virginie.

Mais le principal attrait de cet Eden, c'étaient l'homme et la femme d'élite qui en faisaient les honneurs :

« L'humeur toujours égale du maître et de la maîtresse, l'accueil qu'ils font aux étrangers, la liberté dont on y jouit, rendent ce séjour enchanté, et, par son contraste, celui du Port insupportable ».

Né à Lyon d'une famille commerçante, Pierre Poivre avait cinquante ans en 1769. Sa vie agitée s'était aimantée vers l'Orient comme celle de Bernardin, mais spécialement vers les arbres à épices, qu'il a finalement fait dérober aux Indes hollandaises pour en doter l'Isle de France. Depuis deux ans, il s'était marié à une femme très jeune et avait accepté de venir exercer aux Isles de France et de Bourbon les fonctions d'ordonnateur, c'est-à-dire d'intendant.

Pas un mot sur lui dans les ouvrages de Bernardin de Saint-Pierre, mais le premier manuscrit du *Voyage à l'Isle de France* en contenait un vif éloge :

On regrette que Bernardin ne lui ait pas rendu publiquement cet hommage. Il aurait pu le nommer dans sa lettre XI presque au même titre que La Bourdonnais et plus justement que Steenhovre. Il lui devait même une réparation. Elle n'est que dans son premier manuscrit :

« Pour moi, peut-être lui ai-je donné, sans le vouloir, lieu de se plaindre de moi. Je puis assurer que je lui ai été bien attaché. Cependant je m'aperçus que son amitié s'était refroidie. Peut-être ai-je eu l'apparence d'avoir quelques torts, mais je n'en ai eu aucun de réel ».

On en jugera, quand nous aurons parlé de sa liaison avec Mme Poivre.

C'était, apparemment, une proie bien tentante. Le contraste entre son âge et celui de son mari pouvait encourager le jeune ingénieur à lui faire la cour. Mais ses lettres indiquent qu'autant que son mari elle était quelqu'un, qu'elle avait, comme dit M. Souriau qui a publié ces papiers, l'esprit net et le cœur généreux. Sa correspondance est toute à son honneur.

Le combat entre eux deux n'est pas trop inégal : lui, a le prestige romantique de sa beauté, le prestige romanesque de ses aventures, son talent d'écrivain ; elle, une petite jugeotte féminine aiguisée d'ironie, beaucoup de droiture, ses enfants, et, si la passe d'armes devient trop vive, le refuge auprès de son vieux mari, qui est le chef bienveillant, mais le chef tout de même de Bernardin.

Le jeune homme l'accable de menus présents, par exemple d'oursins, propres à orner la collection d'une femme de naturaliste.

« Je vous remercie, répond-elle, des curiosités que vous m'avez envoyées. Je vous prie de ne pas m'en donner davantage et j'accepte celles-ci à cette condition ».

Dans une autre réponse, elle lui demande d'espacer ses lettres et de guérir sa maladie d'écrire. Dans une autre encore, elle décline la proposition de faire partie d'une société d'amis dont, incorrigible législateur, il a formé le plan. Ailleurs, comme il lui a demandé de lui faire une cocarde blanche pour porter ses couleurs, elle refuse, sans se fâcher :

« Oh ! vraiment, on ne prend pas comme cela des chevaliers et encore faut-il qu'ils aient fait de hauts faits d'armes pour leur dame. Ainsi point de cocarde, encore que ce fût sans conséquence, car ma couleur n'est pas le blanc ».

Le chevalier ne désarme pas. Il lui confie ses ennuis de carrière, ses démêlés avec le gouverneur. Elle commence

par lui recommander la patience; mais comme il insiste, elle se dérobe :

« Je ne puis vous donner aucun conseil ; vous savez mieux que moi ce que vous avez à faire ».

Il insiste encore. Elle le prie de ne pas lui écrire si souvent :

« Vous aurez tout le temps, quand je serai au Port, de me conter tout cela ».

Il se rabat sur des envois de livres et lui en demande en échange. Elle arrête ce commerce un peu compromettant.

« Je vous remercie, Monsieur, du livre que vous m'avez envoyé. J'en ai plusieurs à lire et j'ai fort peu de temps. Ainsi je vous rends le vôtre. Le livre que vous me demandez n'est pas à moi ».

Il lui annonce qu'il l'immortalisera dans ses œuvres. Cela ne la tente point :

« Je vous prie en grâce de ne point me chanter. Je n'ai guère l'encolure d'une héroïne ».

Il lui communique les lettres qu'il adresse à son ami Duval, le Génevois, sur l'Isle de France, lettre qu'il médite de réunir en volume. Elle lui reproche d'enlaidir la nature et de juger de l'île sur son port. Au reste, elle trouve l'ouvrage parfaitement bien écrit ; elle souhaite que l'on goûte les vérités dont il sera rempli et demande à lire la suite de l'ouvrage. Mais, assaillie de ses manuscrits, elle prend le parti de ne plus les lire.

Il lui demande d'être l'intermédiaire de ses aumônes. Elle refuse. De lui rendre la foi :

« Jetez-vous dans les bras de Jésus crucifié : Lui seul sera votre force et votre consolation ».

Il projette d'accompagner Poivre à Montplaisir pour la revoir. Mais elle sent qu'elle ne doit plus le recevoir dans l'intimité :

« Si vous voulez que je vous parle sincèrement, comme dans ce pays-ci je ne jouis presque jamais de la société de M. Poivre, je serai charmée de causer un peu avec lui, s'il vient dimanche, et je ne serais pas fâché qu'il vînt seul ».

Bernardin lui demande alors de le marier avec une femme qui lui ressemble, à elle. Elle veut bien, car elle lui croit « le cœur bon et vertueux ». Elle songe à deux parentes qu'elle a en France et profitera de la prochaine visite de son mari pour lui en parler.

L'entretien entre les deux époux la détermine à ne pas encourager davantage son soupirant, et elle lui signifie que non seulement elle ne cherchera point à le marier : « J'en ai parlé à mon mari qui m'a fait voir la chose impossible », mais encore que leur commerce d'amitié doit prendre fin : « Je rends certainement justice à toutes les qualités de votre cœur, mais nos caractères se ressemblent trop pour pouvoir être bien bons amis... Je crois que vous voyez trop bien pour soupçonner que vous me supposiez quelque intérêt à retarder votre départ... Si j'eusse eu quelque disposition à vous aimer, je ne vous aurais ni écrit ni vu ». Qu'il garde ses lettres (et c'est à ce dédain que nous devons de les avoir). « Elles seraient aussi tendres qu'elles le sont peu que je ne voudrais pas les ravoir. Je n'aime le mystère en rien ». Elle lui renverra par contre ses manuscrits. Elle lui prêtera même (faible fiche de consolation) le *Voyage d'un Philosophe*, qu'on vient d'imprimer d'après un manuscrit soustrait (dit-elle) à son mari. Et, pour atténuer un peu la dureté de ce congé, elle termine ainsi : « Je vous invite à plus de gaieté. Ce n'est pas faire honneur à la philosophie que d'être si sérieux ».

On doute que Bernardin ait reçu d'un cœur ferme cette déclaration qui répondait si peu aux siennes. La lettre s'accompagnait toutefois, pour amortir le coup, d'un portrait écrit qu'il lui avait demandé de tracer de lui. Elle l'appelle Candor, et ce nom supposé est à la fois un éloge et une raillerie.

Cet hommage rendu à son talent et à son caractère prélude à une critique assez mordante du soupirant :

« Candor traite tout sérieusement, jusqu'à l'amour. Il ne sait pas que ce dieu est un enfant et que ses armes ne sont que des jouets. La vertu doit être gaie et contente. Celle de Candor est triste et malheureuse. Il répand des pleurs en essuyant ceux des autres. »

Elle le met en garde contre ses ambitions militaires et lui recommande de vivre simplement avec une compagne qui ne peut évidemment pas être elle :

« Candor est esclave d'une puissance qu'il méprise : l'ambition triomphe d'avoir un philosophe à son char. O Candor, la joie n'habite pas les camps, et le bonheur les champs de Mars. Ton cœur sensible doit trop souffrir des horreurs de la guerre, et ton esprit droit et pénétrant ne fut pas fait pour inventer de détruire tes semblables. Une vie simple et laborieuse, un ami sincère, une compagne douce et modeste, et l'aimable société des muses, voilà ce que te souhaite une amie qui connaît ce qui rend heureux. »

Le conseil était sage. Si l'on est curieux de placer en pendant le portrait de Mme Poivre, le voici, extrait des manuscrits du Havre et montrant les qualités d'esprit et de cœur, objet de cette passion rebutée. Il semble avoir dû faire partie de la lettre XI, *Mœurs des habitants blancs*, dont il aura été retranché par discrétion, comme celui de Poivre, et peut-être par vengeance :

Quelques femmes d'Europe y apportent quelquefois les exemples des vertus domestiques. Nous vous avons vue, charmante et digne épouse d'un homme considérable par ses exploits et par ses qualités personnelles et à qui nous avons voué ainsi qu'à vous un attachement éternel... »

Comme on a tort de parler d'éternité quand on est peut-être à la veille d'une rupture...

« ... Nous vous avons vue représenter sans faste au milieu des fêtes et occupée avec plaisir de l'économie de votre maison ; modeste dans votre parure, pieuse sans humeur, charitable sans ostentation, il semblait que votre vertu ajoutât à votre gaieté... »

C'est sans doute à ce dernier trait que répond le couplet sur la vertu morose de Candor...

Il lui adresse ensuite les éloges que Rousseau prodigue à la mère qui nourrit :

« Dans un âge où les agréments se développent, où la liberté d'une jeune femme ajoute aux grâces de votre sexe, vous n'avez point hésité à nourrir vos enfants... »

Nous savons par la notice de Dupont de Nemours, son second mari, qu'elle eut de Poivre trois filles, et que, pleine de vertu, de douceur et de grâce, elle était digne d'être la compagne du philosophe sensible.

« ... les devoirs de la mère ont suspendu les plaisirs de l'épouse sans interrompre les égards de la société ».

C'est évidemment dans cet intervalle qu'il avait essayé de se glisser. Même éloge de ses qualités d'amie, avec un trait final qui se retournera contre lui :

« Indulgente avec les femmes, réservée avec les hommes, vous avez fait des prosélytes de vos rivales, et des amis de vos amants ».

Suit le regret, à peine formulé et qu'on ne lira pas sans émotion, de l'avoir connue trop tard :

« Digne par les qualités de votre cœur de l'attachement des honnêtes gens ; par celles de votre esprit, des hommages des gens de lettres, vous avez mérité l'estime d'un mari qui vous aime ; heureux celui qui a trouvé dans vous un ami sûr, une maîtresse aimable, une bonne mère de famille. Avec vous tous les climats, toutes les situations sont égales. Et, si le ciel à qui je ne demande ni les honneurs ni la richesse, m'accorde un jour une épouse qui vous ressemble, je croirais... »

Ici s'arrête le manuscrit.

Voilà donc Bernardin déçu de son fol espoir et rejeté à la vie mesquine qu'il mène dans une méchante case d'un faubourg de Port-Louis : une pièce au rez-de-chaussée munie d'une seule fenêtre sans vitres (les vitres en ce temps-là étaient inconnues aux Isles ; naguère encore on n'en voyait point aux Antilles). Les fermetures étaient en rotin. Il couchait dans un hamac, invention caraïbe adoptée par les matelots. Une commode renfermait ses hardes et ses livres. Quelques chaises et ses malles constituaient tout le mobilier.

Il avait droit, comme ingénieur, à un domestique noir. Il put en acheter un autre. Un bel épagneul que sa sœur lui avait offert, était son principal compagnon. Il devait l'égarer un peu avant son départ, mais il l'immortalisa sous le nom de Fidèle dans *Paul et Virginie*.

Poivre lui avait concédé dans un coin du Champ-de-Mars un petit terrain entouré de rochers. Il y cultivait de ses propres mains des plantes rares. Mais le gouverneur, grand ennemi de Poivre, le lui reprit pour le concéder au lieutenant de police. Il vivait brouillé avec l'ingénieur en chef et ses autres collègues. Il préférait fréquenter chez Poivre des marins et des naturalistes de passage, Bougainville, Commerson, Cossigny. Il parle quelque part du sauvage

que Bougainville ramenait à Tahiti après l'avoir exhibé en France.

Mais sa rupture avec Poivre, consécutive sans doute à l'explication entre les deux époux, le fit se replier davantage sur lui-même. Dans son mémoire manuscrit de 1785 adressé au Ministre, il expose qu'il ne recevait que cent louis d'appointements et encore en monnaie de papier qui lui faisait perdre cinquante pourcent ; que le nouvel ingénieur en chef voulut le subordonner à un ingénieur qui n'avait que le grade de lieutenant qu'il réclama ; que le gouverneur général lui donna tort parce qu'il était l'ami de Poivre ; que, las des travaux peu brillants qu'on lui imposait (on se rappelle l'histoire du four), il demanda à aller servir dans l'Inde l'influence française auprès de Haider-Ali ; que le gouverneur lui en fit un crime et ne lui permit que de se rembarquer pour la France.

En attendant une occasion de navire, il se cantonna dans ses travaux sociologiques et scientifiques. C'est l'objet, avec la défense militaire de l'île, de treize lettres sur les dix-huit qui forment le *Voyage de l'Isle de France*.

Il y règne un visible pessimisme évidemment nourri de ses déceptions de carrière et de sa grande déception sentimentale, qui lui donnent la nostalgie de la France.

De l'Isle de France, il n'aime ni le climat, ni le sol, ni la flore, ni les insectes, ni les oiseaux, ni les habitants.

Après une énumération pas toujours rassurante et parfois un peu dégoûtante des animaux de l'Isle de France, singes, rats, souris, paille-en-cul que les Anglais appellent plus convenablement oiseaux du Tropique, perroquets, merles, ramiers, chauves-souris, éperviers, crabes, bernard-hermite, chenilles, papillons de nuit, fourmis, cent-pieds, scorpions, caryas, cancrelas, poux de bois, mouches, moustiques, demoiselles carnassières, lézards, araignées, puces et poux, il trace une première et singulière esquisse des *Harmonies de la nature*, envisagées sous un jour assez spécial :

« Vous observerez que la douce température de ce climat, si désirée par les habitants de l'Europe, est si favorable à la propagation des insectes, qu'en peu de temps tous les fruits seraient dévorés et l'île même deviendrait inhabitable. Mais les fruits de ces contrées méridionales sont revêtus de cuirs épais, de peaux àpres, de coques très dures et d'écorces aromatiques

comme l'orange et le citron, en sorte qu'il y a peu d'espèces où la mouche puisse introduire son ver.

Plusieurs de ces animaux nuisibles se font une guerre perpétuelle, comme le cent-pieds et le scorpion. Le formica-leo tend des pièges aux fourmis, la mouche verte perce les cancrelas, le lézard chasse aux papillons, l'araignée dresse ses filets pour tout insecte qui vole, et l'ouragan qui arrive tous les ans, anéantit à la fois une partie du gibier et des chasseurs. »

On goûtera particulièrement la gentillesse de la transition qui l'amène aux mœurs des habitants :

« Malgré le désordre du sol, ces roches seraient encore habitables, si l'Européen n'y avait pas apporté plus de maux que n'y a apporté la nature. »

C'est l'occasion d'une longue diatribe où se déverse la rancune accumulée en lui par ses déboires et ses maux réels ou imaginaires.

Les femmes sont pâles, bien faites et pour la plupart jolies. Elles ont naturellement de l'esprit. Si leur éducation était moins négligée, leur société serait fort agréable. On voit par là que Bernardin parle de celles qui sont nées dans l'île, c'est-à-dire des créoles.

Il constate avec malice qu'une Européenne se croit supérieure à une créole, mais que celle-ci regarde souvent l'autre comme une aventurière. Bernardin dit autant de bien des femmes qu'il a dit de mal des hommes.

Il rend hommage à leur vertu qui a du mérite à résister à la chaleur du climat, parfois à l'indifférence de leur mari et souvent à l'ardeur et à la prodigalité des jeunes marins. Elles sont fort sobres, ne boivent presque que de l'eau. Elles sont d'une propreté extrême dans leurs habits. Elles s'habillent de mousselines, doublées de taffetas rose (c'est ainsi qu'il présentera Virginie à la veille de son départ). Elles aiment passionnément leurs enfants et leur donnent une éducation toute naturelle qui enchante le disciple de Rousseau.

Mais il n'y a à la ville qu'une dizaine de femmes d'un certain état ; le reste est dispersé dans les habitations. Aussi la vie de société est-elle fort réduite à Port-Louis. Vers le soir, on va en visite chez ces rares maîtresses de maison. On joue ou l'on s'ennuie. Au coup de canon de huit heures chacun se retire et va souper chez soi.

Il ne faut pas oublier qu'il n'a guère connu jusqu'ici,

sauf l'oasis de Montplaisir, que la triste ville de Port-Louis et sa banlieue immédiate. C'est dans ce périmètre étroit et sec que son cœur fait pour l'aventure a été constamment refoulé.

Un semblable refoulement sentimental le rend insensible à tout ce qui n'est pas l'inaccessible Mme Poivre. Brouillé avec ses collègues, mal vu de ses chefs, il va repartir.

Mais il n'a pas oublié le précieux conseil de son amie : avant son départ, il fera le tour de l'île en suivant de Port-Louis la côte par le sud jusqu'au Quartier de la Poudre d'Or et en traversant de là l'intérieur pour regagner Port-Louis. Voyage solitaire, comme ceux de Rousseau, à pied comme lui, avec l'unique escorte de deux esclaves porteurs de bagages, voyage de vingt jours, du 26 août au 15 septembre 1769.

C'est alors qu'il fait vraiment connaissance avec les agréments sauvages de l'île. C'est là qu'il reçoit l'hospitalité d'une honnête famille de colons, les Le Normand, dans une longue case de palissade, couverte de feuilles de latanier. La mère, très jolie, vivait avec ses cinq enfants, en l'absence de son mari, dans ce lieu sauvage où l'on ne voyait que la mer et les escarpements « affreux » du Morne Brabant. Mais l'air de contentement et de bonté de cette jeune mère de famille semblait rendre heureux tout ce qui l'approchait. La maison n'avait qu'une pièce. Une poule couvait ses œufs sur le lit conjugal; des canards logeaient sous le lil, des pigeons sous le toit. Des chèvres jouaient avec les enfants. La jeune dame soigna elle-même l'esclave porteur blessé au pied. Il fallait se tenir en garde contre les noirs marons. Le mari (qui revint dans la nuit) avait le visage, les bras et les jambes brûlés du soleil. Il travaillait lui-même la terre et abattait les arbres avec ses huit esclaves. Ce jour-là, on le sent, l'auteur a compris que le bonheur dans la simplicité pouvait habiter l'Isle de France.

Un autre jour, au Poste Jacotet, à un endroit où une anse entourée de collines donne sur la mer, il eut l'impression que « le murmure des sources, le beau vert des flots marins, le souffle toujours égal des vents, l'odeur parfumée des veloutiers, cette plaine si unie, ces hauteurs si bien ombragées, semblaient répandre autour de *lui* la paix et le bonheur ». Du reste de l'univers il n'eût voulu que quelques objets aimés pour passer là sa vie.

C'est au moment de la perdre qu'il commençait à apprécier l'Isle de France. De retour à Port-Louis, il s'embarqua le 9 novembre 1770, après avoir adressé à Mme Poivre, pour ses pauvres, quelque argent qu'elle lui retourna avec ce court billet :

« Je n'accepterai point ce que vous m'envoyez ; puisque vous retournez en France, vous aurez l'occasion de faire beaucoup de bien si vous le pouvez. Mais jusque-là vous aurez peut-être beaucoup besoin de votre argent. Je suis très charmée de votre générosité. Dieu vous en tiendra compte. »

Il ne devait jamais la revoir, bien qu'elle ait quitté l'île avec Poivre trois ans après et que, son mari étant mort en 1786, elle se soit remariée à Dupont de Nemours, alors que son chevalier gardait le célibat jusqu'en 1792. Aucun document n'indique une reprise de leurs relations épistolaires. Il semblait que pour lui elle fût morte avec l'île.

Une vie étroite et dure l'attend à Paris. Il a au cinquième étage un logement à six livres par mois. Le ministère ne l'indemnise pas des effets qu'il a perdus. Il ne rencontre guère de sympathie chez les Encyclopédistes, il se lie avec Rousseau et l'accompagne dans ses promenades solitaires.

La solitude, la misère, l'impossibilité de percer, la mesquinerie du logis, les brumes de l'hiver, les rebuffades des éditeurs, tout rejette vers les pays de soleil son âme endolorie, tout exalte en lui un passé que commence à dorer son imagination.

Une alchimie secrète travaille en lui les matériaux de ce passé. L'Isle de France se transfigure : elle devient un paradis perdu qu'il peuplera de ses chimères.

On s'est ingénié à trouver des contradictions entre ses descriptions nouvelles et les réalités. On a cherché à montrer qu'il avait trahi l'histoire, faussé la marche des cyclones, diminué ou augmenté à son gré la durée des itinéraires à travers l'Isle de France, changé la date du naufrage du *Saint-Géran*, bouleversé les vraies circonstances de ce naufrage. On a cherché à identifier ses personnages, et on a trouvé trois ou quatre Paul et autant de Virginie, dont les familles de l'île se disputent la parenté...

Que de peines prises en vain !

Vouloir traiter Bernardin en historien, c'est vouloir résoudre un cercle en carré.

Bernardin de Saint-Pierre est un visionnaire, mettons plus simplement un imaginaire. Il a vécu sa vie en double. Tant pis si sa vie imaginative ne coïncide pas avec sa vie réelle. C'est la vie réelle qui a tort. C'est de l'autre qu'il a vécu. C'est par elle qu'il vivra. Ce naturaliste, par ailleurs si fin observateur, s'évade quand il veut de la nature. C'est même pour lui un besoin.

Prenez-le à tous les moments de sa vie.

Vous croyez que c'est un gosse en fugue ? C'est un ermite, un Robinson.

Vous voulez en faire un pilotin ? Déjà il est missionnaire, et martyr chez les sauvages.

Un ingénieur militaire en quête d'emploi ? C'est l'amant d'une reine ; c'est le libérateur de la Pologne ; c'est le fondateur d'une république modèle.

Ce n'est ni la France, ni l'Europe, ni les Isles qu'il habite : c'est l'Utopie. Le mot semble fait pour lui. « Ou topos ». Point de lieu réel. La quatrième dimension. Il se crée un paradis qu'il peuple des amis qu'il se forge. Et lui-même y joue le rôle qu'il veut.

Vous croyez qu'il veut se faire embaucher pour bâtir des fortifications à Malte ? Erreur. Il est chevalier de Malte et foudroie de son mépris ceux qui lui demandent sa lettre de nomination.

Qu'il est destiné par le ministère à construire des ouvrages militaires à l'Isle de France ou à Fort-Dauphin relevé de ses ruines ? Non. C'est lui et non Maudave qui doit coloniser Madagascar et y fonder une société qui soit un exemple au Nouveau Monde, peut-être à l'Ancien.

Qu'il habite une mauvaise case à Port-Louis, qu'il touche cent louis par an, qu'il n'arrivera jamais à payer ses dettes, simple anticipation sur sa richesse future ? Point du tout. C'est plus riche qu'un nabab de l'Inde voisine, le créateur d'un monde où l'or n'a point cours, où une cabane entre deux palmiers, près d'un champ de patates, va être la crèche de deux enfants beaux et purs comme des dieux, et faire vivre trois générations dans l'admiration et dans les larmes.

Quoi ? L'amant rabroué de Mme Poivre ? Mais non. Cette femme qui le morigène et le traite presque en petit garçon, il la prend, la repétrit à son gré, la pare de toutes les vertus, la rajeunit, la décivilise, et la postérité croira qu'il l'a possédée cent fois mieux que son vieux philosophe d'époux

quand, dans ses voiles de mousseline de l'Inde et couronnée de sa voluptueuse innocence, il l'épousera dans l'église des Pamplémousses à la lueur des éclairs du naufrage du *Saint-Géran*, au fracas d'un cyclone, fiancée à l'Océan, promise à l'éternelle admiration des jeunes hommes et de toutes les âmes sensibles.

C'est lui qui a raison. C'est la réalité qui se trompe.

Et il en sera ainsi de toute sa vie ; et les érudits auront beau disséquer ses textes, scruter ses parchemins, mettre au jour ses manuscrits et ses vraies lettres, le chevalier de Saint-Pierre étouffera le timide Bernardin, et tout ce qu'il aura touché de sa plume s'illuminera d'un magique halo de certitude qui éclipsera la lumière des faits.

Vainement les envieux en feront un fonctionnaire acrimonieux, un maniaque de la revendication. Ce sera toujours un beau ténébreux à qui son siècle a fait tort, à qui tous les siècles doivent réparation.

Vainement les historiens le montreront en amoureux transi. C'est un chevalier aux fleurs trainant avec dédain tous les cœurs après lui.

Jamais on ne nous fera croire qu'il fut un quémendeur d'emplois, de pensions, de gratifications, d'indemnités, de souscriptions. C'est, de par la force de son imagination et de par la magie de son style, le suprême dispensateur des vrais biens, le transmutateur de la prose en poésie.

---

BIBLIOGRAPHIE

---

- YVER (Georges). — *Correspondance du Maréchal Valée VI*. Paris, Editions Larose, Collection de Documents inédits sur l'Histoire de l'Algérie après 1830, 1950, in-8°, 319 pages (*Don du Gouvernement général de l'Algérie*).
- HURAUULT (Général L.). — *La nouvelle carte de France au 20.000°*. Paris, extrait de l'Annuaire du Bureau des Longitudes, 1951, 31 pages avec cartes (*Don de l'auteur*).
- AGUIAR (Braz Dias de). — *Travaux de délimitation de la frontière Nord du Brésil 1943*, extrait des Annales du 9<sup>e</sup> Congrès brésilien de géographie, 60 pages ronéotypées avec carte et photos (*Don du traducteur l'Ing. en chef géographe Le Mehauté*).
- KERHARO (J.) et BOUQUET (A.). — *Plantes médicinales et toxiques de la Côte d'Ivoire, Haute-Volta*. Paris, Office de la Rech. sci. d'outre-mer, 1950, in-8°, 297 pages (*Don des auteurs et de l'éditeur*).
- LEMBEZAT (B.). — *Kirdi, les populations païennes du Nord-Cameroun*. Paris, 1950, Mém. de l'Ifan, Centre du Cameroun, n° 3, in-4°, 95 pages avec pl.
- DUGAST (J.) et JEFFREYS (M. D. W.). — *L'écriture des Bamum, sa naissance, son évolution, sa valeur phonétique, son utilisation*. Paris, 1950, Mém. de l'Ifan, Centre du Cameroun, n° 4, in-4°, 109 pages avec pl.
-

COMPTE RENDU  
DE LA SÉANCE DE L'ACADÉMIE  
DU 2 MARS 1951

---

La séance est ouverte à 15 h. 10 sous la présidence de M. Emile PRUDHOMME.

*Présents* : MM. PRUDHOMME, VATIN-PÉRIGNON, BARQUISSAU, Jacques BARDOUX, Henri SAURIN, D<sup>r</sup> Noël BERNARD, GHEERBRANDT, de WARREN, Paul DEVINAT, Henri BRENIER, LARNAUDE, Général de BOISBOISSEL, Léon BARÉTY, René BOUVIER, GAYET, Jacques MILLOT, GISCARD D'ESTAING, REIZLER, LÉMERY, D<sup>r</sup> GIRARD, Pasteur LEENHARDT, LIORÉ, Victor CAYLA, Amiral LACAZE, Henri FROIDEVAUX, MICHEL-CÔTE, Jean d'ESME, GERBINIS, AUBRÉVILLE, BOUCHET, Paul CARTON, DECARY, Amiral LE BIGOT, G. GRANDIDIER.

*Excusés* : MM. CHARLES-ROUX, LAPRADE, DURAND-RÉVILLE, BLONDEL, LEMAIGNEN, GUERNIER, HUMBERT, MÉRAT, M<sup>lle</sup> DE BLONAY, MM. René TOUSSAINT, Maurice MERCIER, René PINON, Gouverneur Général DELAVIGNETTE, D<sup>r</sup> MATHIS.

Après que M. Paul Devinat ait été introduit dans la salle des séances, il est procédé à sa réception ; le Président donne la parole à M. H. Saurin pour son discours de bienvenue.

*(Voir le texte du discours de M. Henri Saurin page 109 et celui du remerciement de M. Paul Devinat page 117).*

Le Président remet la médaille de l'Académie à M. P. Devinat et lève la séance pendant quelques minutes. A la reprise, M. le Secrétaire perpétuel donne lecture du procès-verbal de la séance précédente, celle du 16 février, qui est adopté sans observations.

La parole est à M. Giscard d'Estaing, qui a une courte communication à faire.

M. GISCARD D'ESTAING. — Je remercie notre Président de me donner la parole pendant quelques instants, pour vous dire un mot de l'inauguration du port d'Abidjan dont on a récemment parlé dans la presse.

J'ai été invité à participer à ces cérémonies comme Président du Comité français de la Chambre de Commerce Internationale. Nous nous sommes attachés à tout ce qui facilite les échanges entre les nations. Nous saluons avec joie la disparition des barrières douanières ; c'est vous dire que nous étions qualifiés pour saluer également avec joie la disparition d'une barrière physique qui était

celle que vous connaissez, qui isolait la Côte d'Ivoire — comme presque tous les pays d'Afrique Noire — de l'Océan. Le canal d'Ebrié qui a été inauguré met en communication la lagune et bientôt les lagunes, puisqu'on va les faire communiquer entre elles, le long de la Côte d'Ivoire, grâce à un travail considérable qui représente 2 km. 700 de long avec une largeur de 370 m. et une profondeur de 15 m. (Le goulot d'entrée est un peu plus étroit et un peu plus haut pour assurer un courant plus fort qui nettoie lui-même ses abords et empêche l'ensablement.)

Mais je vous dirai quelques mots du point de vue colonial qui nous intéresse, plus encore que du développement du commerce. Ces fêtes, qui ont commencé à Dakar, se sont poursuivies à Bamako et terminées à Abidjan, ont été objectivement remarquables. On peut certes les aborder à bien des points de vue ; je sais que les commentateurs qui ont été faits traduisent souvent les pensées ou les attitudes de leurs auteurs. C'est très légitime. Mais pour parler sans aucune espèce d'arrière-pensée et avec un esprit qui voudrait être réaliste, je dois vous dire que c'est une joie immense que de voir l'état actuel de l'activité de ces pays après, il faut bien le dire, de très très longues années de torpeur. La transformation d'année en année est surprenante.

Dakar est un immense chantier de construction. Je sais bien que cela se fait avec beaucoup de fonds dont nous ne disposerions pas si certaine aide que vous connaissez et certaine méthode inflationniste dont on vous a parlé n'avaient pas été mises en application, mais le but est atteint et les réalisations sont là. Pour un Français qui se comptaisait quelquefois trop volontiers au simple souvenir du passé en parlant du Maroc — on nous reproche toujours à l'étranger de parler du Maroc, parce que c'est un fleuron qui a été peut-être trop souvent monté et mis en valeur devant l'opinion — mais devant un Français, dis-je, qui s'était complu au spectacle du Maroc, c'est une joie immense que de constater que d'autres pays manifestent aujourd'hui cette même activité, sorte d'attente grouillante, d'improvisations, d'erreurs, de crise larvée, mais enfin c'est ça l'humus d'où sort véritablement la prospérité de demain.

Dakar est un grand port d'escale dont l'arrière-pays est, vous le savez, relativement peu prospère et ne nous donne pas des espoirs illimités. Mais Abidjan est un port tout différent, pas du tout un port d'escale, mais c'est un débouché. Et là on peut penser que c'est vraiment le point d'arrivée, d'affluence, de toutes les richesses de la Côte d'Ivoire et du Soudan qui seront ainsi siphonnées — si l'on peut dire — par le chemin de fer et par le port en eau profonde qui est maintenant réalisé.

Abidjan donne l'impression d'une ville à l'américaine, avec ses constructions improvisées, ses hôtels magnifiques, des buildings qui comencent à avoir un nombre d'étages auquel nous Français, même à Paris, ne sommes pas toujours habitués, que nous ne sommes pas toujours arrivés à connaître, à côté de cahutes en plein centre, de postes misérables. Tout cela, ce sont les promesses de l'avenir.

L'Administration française a fait des progrès considérables et le

personnel français, aussi bien des entreprises que de l'Administration, est en progrès également chaque jour plus marqué.

Nous pouvons dire maintenant que nous avons en face de nous de véritables nouvelles France, des France d'outre-mer au véritable sens du terme, avec des élites de notre pays, des chercheurs intelligents, des sociétés en train de se constituer. Voilà, mes chers Confrères, ce que je voulais vous dire ; ce que je crois, pour nous qui sommes à la fois des hommes de pensée et d'action, qu'il y a de plus agréable à constater c'est que parfois, après bien des erreurs, on met cependant l'accent sur ce qu'il faut faire. Cela nous est un grand plaisir de constater qu'il y a accord entre ce qui est fait et ce que nous avions souhaité qu'on fit.

M. le Président PRUDHOMME. — Mon cher Confrère, permettez-moi de vous remercier pour les paroles réconfortantes et pleines d'espoir pour l'avenir que vous venez de prononcer.

J'ai d'autre part un devoir agréable à remplir, c'est d'adresser les félicitations de l'Académie au Commandant Lehurieux, qui fait partie de l'Académie des Sciences Coloniales depuis 1948 en qualité de membre non résidant, qui vient d'être promu Commandeur de la Légion d'honneur.

M. GRANDIDIER. — Je crois devoir signaler quelques volumes qui viennent d'arriver à notre Bibliothèque, en particulier le recueil des hommages qui ont été rendus, en Algérie, à la mémoire de notre éminent et regretté Confrère Robert Randau ; — le tome second de la Correspondance du Maréchal Valée ; — et un travail sur les plantes médicales et toxiques de la Côte d'Ivoire et de la Haute-Volta.

Le courrier imprimé contient encore le tirage à part d'une importante étude sur l'histoire et la situation actuelle de *La Nouvelle Carte de France au 20.000<sup>e</sup>* due à notre Confrère le Général Hurault, Directeur de l'I. G. N. ainsi que les Annales relatant les résultats de la Mission brésilienne de délimitation de la frontière Nord du Brésil.

M. le Président PRUDHOMME. — La parole est à M. Barquissau pour sa communication sur *Bernardin de Saint-Pierre et l'Isle de France*.

(Voir le texte de cette communication page 127).

M. le Président PRUDHOMME. — Mon cher Confrère, je vous remercie, au nom de tous, de votre communication que nous avons eu le plus vif plaisir à entendre.

La séance est levée à 17 heures.

---



COMPTE RENDU  
DE LA SÉANCE DE L'ACADÉMIE  
DU 16 MARS 1951

---

Par suite de la grève des transports, l'Académie n'a pas pu tenir sa séance prévue pour le 16 mars 1951.

La communication de M. Bouriquet, Chef de la division de défense des Cultures du Ministère de la France d'outre-mer : *Une richesse française à défendre : la Vanille* — avec projections — est remise à une date ultérieure.

Toutefois notre Confrère, M. Léon Lehuraux, avait envoyé, pour être communiquée, à l'Académie, une notice sur le grand saharien, le Général Marie-Joseph Niéger, dont nous venons de déplorer récemment la perte ; nous estimons devoir en reproduire les principaux passages ci-après.

---

LA MORT D'UN GRAND SAHARIEN

---

LE GÉNÉRAL NIÉGER

par M. Léon LEHURAU

---

La grande famille saharienne déjà si durement éprouvée au cours de l'année 1950 par la perte de deux de ses membres les plus anciens et les plus éminents, le général Reibell et le Commandant Cauvet, est de nouveau en deuil. Le général Niéger, compagnon fidèle du général Laperrine, est décédé le 9 février 1951 dans sa propriété d'Eclaron (Haute-Marne) où il s'était retiré lorsque l'inexorable limite d'âge vint mettre fin à une carrière militaire exceptionnellement brillante et féconde.

Dans l'histoire de la pénétration française au Sahara, qui s'étend sur les dix premières années du siècle, la part qui échoit à Niéger apparaît à peine. C'est que lui-même prenait le plus grand soin à s'effacer, à se fondre dans l'ombre illustre de celui qui fut son maître, son chef et son ami. Seul Laperrine, s'il eût eu le goût d'écrire pour la prospérité et s'il avait eu le loisir de le faire, eut pu mettre en relief les incomparables qualités de l'officier qu'il aimait à appeler son disciple et qui, durant huit années consécutives, fut, au Sahara, son confident inséparable, son homme lige. Cependant ceux, de plus en plus rares, qui ont eu l'honneur de servir sous les ordres du Niéger, alors qu'il commandait la compagnie méhariste du Tidikelt et l'Annexe des Affaires indigènes d'In-Salah, savent quel fut le rôle important de ce magnifique soldat du désert dans l'œuvre de pacification des populations sahariennes. Ayant eu personnellement ce privilège, je vais tenter de résumer en quelques pages cette belle existence vouée au service de la Patrie, existence qui mériterait un plus large développement tant elle est fertile en initiatives heureuses et en actes de simple bravoure.

Né le 25 mai 1874, à Trie-le-Château, dans l'Oise, Marie Joseph Niéger appartenait à une famille de soldats. Son père, le commandant Niéger, avait fait la guerre de 1870 d'où il était revenu avec une grave blessure, et sa mère, née Adèle de Torcy, était la sœur du général de Torcy, commandant de la division de Constantine de 1904 à 1906, qui publia plusieurs études de valeur, en particulier sur la zone espagnole du Maroc. Naturellement attiré par la carrière des armes le jeune étudiant, qui venait d'obtenir ses deux baccalauréats es-lettres et es-sciences, sans doute désireux de hâter sa prise de contact avec l'armée d'Afrique, abandonna le projet de passer par l'École spéciale de Saint-Cyr, comme le souhaitait sa famille, et il s'engagea le 9 août 1893 au 1<sup>er</sup> régiment de Tirailleurs algériens. Muté deux années plus tard au 1<sup>er</sup> Zouaves, il s'y prépara à l'examen d'entrée à l'École militaire d'infanterie de Saint Maixent d'où il sortit le 1<sup>er</sup> avril 1899 comme sous-lieutenant au 2<sup>e</sup> Zouaves avec le N° 12 sur 356 élèves classés. Passé au 1<sup>er</sup> Tirailleurs en juin 1900 il obtenait enfin en novembre de la même année son affectation tant désirée à la 2<sup>e</sup> Compagnie de Tirailleurs Sahariens.

Cette unité, créée en 1894 en même temps que l'escadron de Spahis sahariens, avait participé, avec d'autres éléments de corps de troupes venus du Nord, à la conquête des oasis sahariennes. Après l'occupation d'In-Salah et du Tidikelt par le goum du capitaine Pein, et les colonnes Baumgarten et d'Eu, de décembre 1899 à avril 1900, la colonne du général Servières acheva la pacification, non sans violents combats notamment à Charouine, El Hamira, dans le Gourara. Le sous-lieutenant Niéger arriva à temps pour prendre part à la fin des opérations qui établirent la paix dans ces régions lointaines jusque-là livrées sans défense à la cruelle fantaisie des pillards Beraber qui venaient périodiquement dévaster les palmeraies des paisibles populations du Sahara.

Durant cette période d'activité dans des contrées nouvelles où il était difficile de s'orienter faute de cartes, le jeune officier sentit se réveiller en son esprit la formation scientifique de ses années d'étudiant. Armé d'une boussole qui ne le quittait jamais, il levait avec soin les itinéraires

qu'il parcourait avec ses tirailleurs, notant méticuleusement tous les détails avec une telle conscience qu'il mérita la rare récompense à cette époque d'une citation à l'ordre du XIX<sup>e</sup> corps d'armée. La révélation de ce penchant pour la cartographie devait d'ailleurs amener Niéger à se spécialiser, en quelque sorte, comme topographe saharien. Entre les années 1900 et 1910, il a exécuté de nombreux levés d'itinéraires et pendant longtemps sa carte d'ensemble du Sahara au 1/1.000.000<sup>e</sup> publiée par le Service géographique de l'armée, constitua l'un des meilleurs documents de ce genre.

En 1902, après la dissolution des troupes spéciales sahariennes, Spahis et Tirailleurs, et la création des compagnies méharistes, le chef d'escadrons Laperrine, qui venait d'être nommé commandant militaire supérieur des oasis sahariennes, demanda et obtint l'affectation du lieutenant Niéger à la compagnie du Touat. La carrière saharienne du jeune officier allait véritablement commencer sous les ordres du plus prestigieux des chefs dont il devenait l'adjoint le plus sûr et le plus dévoué.



Dès ce moment, la vie militaire de Niéger se confond avec celle de Laperrine. Aux côtés du pacificateur du Sahara il fut de toutes les grandes « tournées d'appropriation », mais il fit auparavant son apprentissage de la dure existence saharienne en exécutant plusieurs petites reconnaissances qui lui permirent de se familiariser davantage avec le pays, de perfectionner sa connaissance de la langue arabe et d'acquérir l'expérience du commandement d'une troupe de méharistes. Il se trouvait ainsi tout à fait prêt pour accompagner le commandant Laperrine dans la première grande tournée saharienne qui marqua en quelque sorte l'acte de naissance des nouvelles unités.

C'est au cours de cet importante tournée que le lieutenant Niéger fit la connaissance du Père Charles de Foucauld. Le religieux qui, lui aussi, faisait son apprentissage de la vie militaire dans le grand désert, avait, en effet, quitté son ermitage de Beni-Abès sur l'invitation du commandant Laperrine, son ancien compagnon d'armes dans le Sud-Granais, pour se joindre à la reconnaissance. Le Père avait été séduit par la belle humeur, l'ardeur au travail, l'énergie

inlassable du jeune officier et, surtout, par sa manière de commander les indigènes à la fois ferme et bienveillante, toujours empreinte de l'esprit d'humanité que le futur ermite du Hoggar appréciait par-dessus tout chez les gradés sahariens. Des contacts journaliers entre Niéger et de Foucauld naquit une solide amitié que la mort seule vint interrompre.

Après un repos de trois mois à Adrar, employé d'ailleurs à la mise au net de ses travaux et à la préparation d'un prochain et nouveau départ, Niéger fut désigné pour seconder le capitaine Flye Sainte Marie dans une importante reconnaissance vers le Sahara occidental. Parti du Touat le 31 octobre 1904, le détachement suivait la lisière de l'erg Iguidi, atteignait pour la première fois Oglet Yacoub et rentrait à Adrar le 9 janvier 1905 en traversant les Eglabs jusqu'à Chenachan, ayant effectué près de 2.500 km. dans un pays demeuré jusque là inexploré. La reconnaissance Flye Sainte Marie est assurément l'une des plus audacieuses qui aient illustré la pénétration française au Sahara et le Gouvernement de l'époque l'a d'ailleurs bien compris en récompensant les exécutants. Le lieutenant Niéger fut nommé Chevalier de la Légion d'honneur au retour de cette périlleuse randonnée accomplie sous la conduite d'un seul guide indigène, rien moins que sûr, dans une contrée totalement inconnue qui passait, à juste raison, pour être infestée de bandits sur lesquels couraient les bruits les plus terrifiants.

Le 25 février 1906 le lieutenant Niéger, qui commanda le groupe mobile méhariste de l'Iguidi, quittait les cadres de la compagnie saharienne du Touat pour devenir l'adjoint du commandant militaire supérieur des Oasis sahariennes. C'est à ce titre qu'il accompagna le lieutenant-colonel Laperrine (nommé à ce grade et fait officier de la Légion d'honneur après la reconnaissance de Timiaouin) dans sa tournée de l'Er-Chèche du 26 mars au 9 juillet 1906. Il faut avoir vécu la vie du méhariste pour apprécier à leur exacte valeur les exceptionnelles qualités que durent déployer les chefs et les hommes au cours de cette reconnaissance qui faillit se terminer tragiquement. Dans son rapport au style concis Laperrine a fait de-ci de-là quelques allusions à ces dramatiques épisodes. Nous nous montrons ici aussi réservé que lui en citant seulement ce passage concernant son adjoint.

« Je dois placer hors de pair M. le lieutenant Niéger. Cet officier a été, comme toujours, parfait, s'adonnant de tout cœur et avec passion à la mission que je lui avais confiée, se moquant des conséquences que son fanatisme pouvait avoir sur sa santé et faisant preuve dans les moments les plus critiques d'un moral étonnant. Il n'hésitait pas, entre deux fortes étapes, à passer une nuit blanche pour saisir le moment où il serait possible de faire une observation astronomique et cela même au départ de Taoudeni où il était atteint de dysenterie grave. Constamment sur la brèche depuis son arrivée aux Oasis en 1900 ».

Sous le titre *Du Touat à Taoudeni* la Société de Géographie de Paris a publié (bulletin n° 6 du 15 décembre 1907) le rapport établi par le lieutenant Niéger à son retour. C'est un document de haute valeur, dépouillé de toute littérature et qui contient uniquement des renseignements scientifiques dont l'intérêt valut à l'auteur une flatteuse lettre de félicitations du Ministre de la Guerre. Et tandis que le détachement en entier recevait la médaille coloniale avec agrafe « Afrique occidentale française », que des récompenses individuelles étaient accordées aux gradés français et indigènes, Niéger était inscrit à titre exceptionnel au tableau d'avancement pour le grade de capitaine. Promu à ce grade en juillet 1907, il était appelé au commandement de la compagnie saharienne du Tidikelt en même temps que son chef, devenu colonel, transférait son poste de commandement à In-Salah.

Dans ses nouvelles fonctions, le capitaine Niéger s'affirmait aussitôt comme un chef dans toute l'acceptation du terme. Travailleur acharné, d'une activité infatigable, il était adoré de tous. Sous son impulsion, la compagnie du Tidikelt devint une troupe admirable, incomparable, capable de réaliser toutes les prouesses et dont la renommée s'étendit bien au delà des frontières algériennes. Les jonctions avec les troupes soudanaises se multiplièrent; le pays des Touaregs Ajjer et Hoggar fut définitivement occupé; des bordjs furent construits à Ilézy et à Taraouhaout et reçurent les noms de Polignac et de Motylinski. En 1909 Niéger prenait personnellement le commandement d'une colonne d'opérations sur la frontière tripolitaine et il avait la grande fierté de faire hisser le drapeau français sur la zaoua senoussiste de Djanet.

Cette opération d'une importance capitale dans la petite histoire du Sahara fut le couronnement de l'existence méhariste de l'officier. Placé devant une situation difficile, sans ordres précis de son chef qui se trouvait au Soudan, Niéger dut prendre une décision aux conséquences qui pouvaient être sérieuses pour notre pays. Après mûre réflexion il décida d'agir au mieux des intérêts de la France et la démonstration militaire de Djanel fut ordonnée. L'occupation de l'oasis eut lieu le 18 juillet 1909 sans coup férir, grâce au sang-froid du chef, aux judicieuses dispositions prises et à l'ascendant qu'il exerçait sur sa troupe.

Au retour de cette tournée de dix mois sur la frontière tripolitaine et au Hoggar, au cours de laquelle il fit de très bonne besogne administrative et politique, rapportant de surcroît une ample moisson de documents géographiques, d'observations astronomiques, d'échantillons géologiques et archéologiques, de levers d'itinéraires inédits, le capitaine Niéger rédigea un rapport d'ensemble sur la politique suivie en pays Ajjer, document de base qui eut été infiniment précieux à la Commission française qui allait être appelée à discuter avec les représentants du gouvernement ottoman la question de la frontière tripolitaine. Mais les événements qui suivirent ne permirent pas la constitution de cette Commission.

\* \* \*

La vie saharienne proprement dite du Capitaine Niéger prit fin à peu près en même temps que celle du colonel Laperrine. Les exigences de leur carrière militaire contraignirent ces deux admirables soldats du désert à rentrer en France en 1910. Mais le Sahara devait les rappeler et Niéger y revint le premier en 1912 comme chef de la mission d'études du chemin de fer transsaharien organisée par M. André Berthelot. Pendant près d'une année, Niéger parcourut le désert ainsi que la région du Tchad et il en rapporta des études géographiques et économiques du plus grand intérêt. Cette nouvelle expédition, dirigée de main de maître, lui valut la rosette de la Légion d'honneur avec une élogieuse citation. En 1913 le capitaine Niéger devait diriger une mission de délimitation de la frontière algéro-tripolitaine, mais c'est à ce moment que la guerre avec

l'Allemagne éclata : il fut affecté au 94<sup>e</sup> régiment d'infanterie avec lequel il partit pour le front.

Combattant et chef de guerre parmi tant d'autres, Niéger n'allait pas tarder à mettre en relief ses magnifiques qualités militaires. Il participa aux batailles de la Marne et de l'Yser avec sa compagnie et il y gagna plusieurs blessures et des citations. Promu chef de bataillon, il passa successivement au 16<sup>e</sup> bataillon de Chasseurs à pied, au corps expéditionnaire des Dardanelles puis avec le grade supérieur au 1<sup>er</sup> régiment de marche d'Afrique où il fut élogieusement cité en ces termes par le Général Gouraud, Gouverneur militaire de Paris : « Le lieutenant-colonel Niéger met en relief ses dons d'homme de guerre, son sens de la situation, une rapidité de décision, son ascendant sur la troupe, son énergie et sa bravoure. »

Le 30 septembre 1915, le colonel Niéger prit le commandement du 44<sup>e</sup> régiment d'infanterie et à peine remis d'une grave maladie il prenait part avec la fameuse 14<sup>e</sup> division à la mémorable bataille pour Verdun. Ce fut ensuite la Somme avec les durs combats de Ham et de Carrières où le 44<sup>e</sup> R. I. se couvrit de gloire, puis la bataille des Flandres, du Mont Kemmel, de Reims et enfin le jour de la victoire et le défilé triomphal sous l'Arc de Triomphe des héros qui en avaient été les splendides artisans.

La guerre terminée, le lieutenant-colonel Niéger, Commandeur de la Légion d'honneur depuis le 27 avril 1917, ne pouvait rester inactif. Il partit en Syrie en qualité de Secrétaire général de l'Administrateur en chef des troupes expéditionnaires d'Orient. Il était bientôt nommé lui-même à ces hautes fonctions, promu colonel en septembre 1920, puis appelé comme Administrateur et commandant des troupes du territoire des Alaouites, tribus de rudes montagnards dont il obtint la soumission. Après un bref passage à la tête de la 8<sup>e</sup> brigade du Levant il quittait le Proche-Orient pour prendre le commandement du 33<sup>e</sup> régiment de Tirailleurs algériens dans la Ruhr occupée par les troupes françaises.

L'insurrection du Riff allait donner à ce grand soldat de nouvelles occasions de se distinguer. La prise du massif de Bibane et du plateau de Beni Zeroual sont des faits d'armes inscrits au Livre d'Or de cette guerre marocaine et ces succès ont été acquis grâce aux dispositions audacieuses

du colonel Niéger qui reçut peu après les étoiles de général de brigade, consécration de sa haute valeur militaire et le commandement du Territoire de Tadla puis celui de Meknès avec les étoiles de Divisionnaire. Rentré en France en 1932 comme adjoint au Gouverneur de Lyon il était appelé deux ans plus tard au commandement de la Place et de la Région de Paris, poste qu'il conserva jusqu'à son passage dans le cadre de réserve, atteint par la limite d'âge avec la plaque de Grand-Officier de la Légion d'honneur, en 1936, achevant ainsi dans une sorte d'apothéose, une admirable carrière d'un homme véritablement sorti du rang pour atteindre au faite des honneurs. Et l'ordre n° 4 du Gouvernement militaire de Paris, signé du général Gouraud, constitue le plus bel hommage d'un grand soldat à l'un de ses compagnons d'armes :

« Dans la retraite qui l'attend en pleine force morale, intellectuelle et physique, le général Niéger trouvera le repos qu'il n'a jamais connu. Il a le droit d'y garder, avec ses 30 ans de campagnes, ses 14 citations, ses 5 blessures, la fierté d'être un des meilleurs et des plus braves serviteurs du pays, et d'avoir conquis partout l'estime, la confiance l'attachement de ses chefs, de ses camarades, de ses soldats. »

Il est bien vrai que le général Niéger avait su gagner tous les cœurs. Pour nous, Sahariens, qui fûmes ses compagnons il restait un symbole, un vivant témoin d'une époque déjà bien oubliée alors que le désert était encore le « pays de la peur et de la mort ». Il imposait le respect et suscitait tous les dévouements par sa calme volonté, l'énergie concentrée qui émanait de sa forte personnalité et son étonnante connaissance du Sahara. Nous l'admirions et nos méharistes Chaambas plus que nous peut-être pour sa résistance extraordinaire à la fatigue. Durant les étapes on le voyait toujours la boussole à la main pour guider le détachement et pendant les arrêts, tandis que chacun prenait quelque repos, il sortait son astrolabe pour faire le point et mettait au net son carnet d'itinéraires. La nuit même, alors que tous, vaincus par le sommeil, dormaient à la saharienne, Niéger, vers minuit, observait les étoiles, consultait ses chronomètres pour porter sur la carte la posi-

tion exacte où l'on se trouvait. Il se produisit à la compagnie du Tidikelt, à cette époque, un curieux mouvement d'émulation : à l'exemple de leur chef tous les gradés français de la compagnie devinrent topographes et c'est ainsi que peu à peu, le Sahara fut inventorié et que les blancs de l'immense carte furent comblés.

Les populations du Tidikelt avaient, elles aussi, pour leur administrateur une réelle affection. Elles le lui prouvèrent avec une émouvante spontanéité en 1910 le jour où un fou se jeta sur lui, au village de Tit alors qu'il partait en tournée dans l'Ahnet, et lui porta deux coups de couteau qui mirent ses jours en danger. La nouvelle de cet attentat s'était répandue avec une rapidité déconcertante et la consternation fut générale ; l'on vit affluer vers Tit des centaines de notables venus des oasis voisines qui tinrent à rester auprès du capitaine Niéger jusqu'à ce que toute inquiétude eut disparu. Et lorsque la guérison fut certaine il y eut partout des manifestations de loyalisme et des explosions de joie pour remercier Allah d'avoir sauvé un administrateur aimé et considéré de ses administrés. Niéger méritait ces témoignages de sympathie par l'équité de ses actes et la correction parfaite de ses manières. En outre, sa connaissance de la langue arabe, son allure à la fois martiale et familière et l'expression franche et mâle de son visage, frappaient ses visiteurs.

Le général n'était pas, à proprement parler, un orateur ; il n'avait pas l'improvisation facile ni le tour élégant et aisé d'un tribun, mais sa parole était nette, claire, brève, et énergique quand il le fallait. Il ne cherchait d'ailleurs pas à se produire en public et il fallut beaucoup insister auprès de lui pour qu'il consentit à accepter la Vice-présidence de la « Ligue maritime et coloniale » et faire, sous les auspices de cette Association quelques conférences sur le Sahara qui furent au surplus très goûtées des auditoires. Mais Niéger était avant tout un homme d'action et de devoir, inébranlable dans ses convictions, et d'un commerce sûr, mais aussi une âme qui était loin d'être fermée aux sentiments délicats.

Scientifique plutôt que littéraire, le général a peu produit. En dehors de ses nombreux rapports demeurés inédits, je ne connais de lui que quelques études publiées dans différents périodiques et cependant que de souvenirs

passionnants il aurait pu écrire s'il en avait eu le goût ! Comme je le pressais un jour (c'était en 1946) de relater ses souvenirs sur le R. P. de Foucauld et sur le général Laperrine, il me répondit «... Ce que je puis vous dire c'est que jamais, je pense, je n'écrirai quoi que ce soit sur mon ami (il s'agissait plus particulièrement de l'ermite du Sahara). D'ailleurs, que pourrais-je dire qui n'ait été déjà dit, écrit ? Les souvenirs personnels ? mais ils sont tellement personnels que je ne puis guère les livrer au public. D'ailleurs y en a-t-il tellement ? Certes, j'étais extrêmement lié avec le Père, mais en fait je pourrais faire le compte des jours ou des semaines passées à ses côtés. La correspondance ? Je l'ai presque complètement détruite ; fâcheuse habitude, j'en conviens, que je regrette. Enfin, je n'ai pas l'habitude d'écrire et n'ai pas davantage les documents qui rafraichiraient une mémoire défaillante. Vous le savez j'ai eu une vie très agitée, très diverse et c'est un élément qui influe. Et c'est pourquoi j'ai pris le parti de ne rien écrire, quoique tant de mes anciens collaborateurs m'y aient incité. Si j'ai fait une exception, c'est en faveur de la Ligue maritime et coloniale dont je suis vice-président et qui m'a entraîné à faire de multiples conférences. Noblesse oblige. Et voilà ma confession ».

De tels scrupules font évidemment honneur à leur auteur, mais il est permis de les trouver excessifs et de regretter que cet homme d'action, ce conducteur d'hommes et connaisseur d'âmes, ait ainsi sous-estimer son talent de narrateur et de prosateur.

Le général Niéger repose dans le cimetière de la petite commune d'Eclaron où sa haute silhouette était populaire depuis un demi-siècle. Avant de quitter ce monde il eût une suprême satisfaction. Le 8 janvier 1950 il présidait à In-Salah, auprès du Gouverneur général de l'Algérie et du général commandant la 10<sup>e</sup> Région militaire les fêtes sahariennes du cinquantenaire de la présence française au Sahara et je sais, pour m'être trouvé auprès de lui, combien il était ému et heureux d'assister à ces manifestations, de revoir ces horizons familiers de sa jeunesse, quelques anciens méharistes de son temps, le défilé impressionnant des Sahariens, fils et petit-fils de ceux qu'il avait conduits jadis dans les solitudes inconnues pour donner un empire à la France.

Le général avait été aussi profondément frappé par la belle et martiale tenue des troupes à Mehara et des compagnies sahariennes portées commandées par une pléiade de gradés et de jeunes officiers au regard clair et franc. Il en était revenu joyeux et réconforté, car il avait constaté que l'œuvre de Laperrine, inspirée de la devise du Maréchal Lyautey « la joie de l'âme est dans l'action », était scrupuleusement poursuivie par ses successeurs. Aujourd'hui, le Sahara s'est modernisé : les ailes françaises passent et repassent dans le ciel saharien, les automobiles sillonnent le sol du vieux désert en tous sens, mais la tradition saharienne se maintient fidèlement dans le culte des anciens, et il n'est aucun pouvoir au monde qui soit capable d'apporter la moindre fissure à cet édifice sur lequel nous continuerons à veiller très attentivement et jalousement. Nous le devons aux Sahariens qui ne sont plus et à ceux auxquels ils ont transmis leur foi et leur flamme, à tous ces jeunes officiers d'aujourd'hui et de demain, ardents et convaincus de la noblesse de leur mission.

---

*Le Secrétaire Perpétuel, Directeur : G. GRANDIDIER.*

---

636. — Impr. Jouve et Cie, 15, rue Racine, Paris. — 5-51

Dépôt légal : 2<sup>e</sup> trimestre 1951. N<sup>o</sup> III

# BANQUE DE MADAGASCAR ET DES COMORES

Banque d'Emission (loi du 29 Mars 1956)

Société Anonyme au capital de 37 millions de francs

SIÈGE SOCIAL : 33, Rue de Courcelles, PARIS

Agence à MARSEILLE, 26, Avenue du Prado

Succursale à TANANARIVE

Agences : DIEGO-SUAREZ, FIANARANTSOA,  
FORT-DAUPHIN, MAJUNGA, MANAKARA, MANANJARY,  
MORONI, MORONDAVA, NOSSI-BE, TAMATAVE, TULEAR

## TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE :

Emission de billets de banque, de chèques et de lettres de crédit.  
Transferts de fonds, comptes courants et dépôts. Escompte.  
Recouvrements. Avances. Ouvertures de crédits. Ordres de Bourse.

# COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES

12, Boulevard de la Madeleine, PARIS (9<sup>e</sup>)

Tél. : Opéra 07.60 (six lignes)

## SERVICES

de Paquebots et Navires de charge

Principales Régions desservies :

*Egypte - Proche-Orient - Inde - Ceylan - Pakistan  
Indochine - Extrême-Orient - Madagascar  
La Réunion - Afrique Orientale et du Sud  
Australie - Océanie*

# SOCIÉTÉ FINANCIÈRE POUR LA FRANCE ET LES PAYS D'OUTRE-MER

(S.O.F.F.O.)

Société Anonyme au Capital de 155.000.000 de Frs

SIÈGE SOCIAL A PARIS  
23, Rue de l'Amiral-d'Estaing

\*\*\*\*\*

AGENCE A SAIGON : Place Rigault-de-Genouilly



TARIF D'ABONNEMENT POUR 1950  
AUX COMPTES RENDUS MENSUELS DES SÉANCES DE  
L'ACADÉMIE DES SCIENCES COLONIALES

France et Colonies ..... 1.000 frs  
Etranger ..... 1.800 frs

Le numéro : 100 frs pour la France et les colonies ;  
200 frs pour l'étranger

